

La Médiathèque de Roubaix

Sébastien Lévêque

Sous la direction de Nelly Godonou-Dossou
Médiathèque de Roubaix

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 4 |
| PARTIE 1 : LE CONTEXTE ROUBAISIEEN : DES ENJEUX DE TAILLE... | 6 |
| 1. Splendeur et décadence de « la Cité aux 1000 cheminées » | 6 |
| 2. L'originale stratégie roubaisienne | 8 |
| 3. « Les couleurs du futur » | 9 |
| PARTIE 2 : DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE AVEC UN UNIQUE ÉQUIPEMENT..... | 11 |
| 1. Une histoire mouvementée | 11 |
| 2. Un bâtiment sans doute contraignant | 12 |
| 3. Les annexes : entre espoir et désillusion | 16 |
| 4. Un service aux collectivités performant | 17 |
| 5. Des animations de qualité | 19 |
| PARTIE 3 : MOYENS ET OUTILS DE GESTION | 21 |
| 1. Horaires et modalités d'inscription : une logique à pousser | 21 |
| 2. Une réinformatisation nécessaire | 22 |
| 3. Un organigramme bouleversé | 23 |
| 4. Le personnel : une situation mitigée | 24 |
| 5. Le planning : un travail de dentellière | 25 |
| PARTIE 4 : LES COLLECTIONS ET LEUR TRAITEMENT | 26 |
| 1. Des collections sans cesse enrichies | 26 |
| 2. Une politique documentaire à formaliser ? | 27 |
| 3. Des circuits fluides | 28 |
| PARTIE 5 : LE PUBLIC..... | 29 |
| PARTIE 6 : ACTIVITÉS ET RÉFLEXIONS SUR LE MÉTIER | 30 |
| 1. Travailler en collaboration avec le milieu associatif | 31 |

| | |
|--|-----------|
| 2. Réinformatiser une bibliothèque ou de l'intérêt de la démarche de projet et d'un dialogue constant avec la tutelle | 32 |
| 3. Pratiquer la médiation | 32 |
| 4. Sélectionner de nouveaux titres de périodiques en se basant sur une réflexion globale sur les objectifs d'acquisition dans le domaine documentaire concerné | 33 |
| CONCLUSION | 35 |
| TABLE DES ANNEXES | 36 |

Toute reproduction sans accord express de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Introduction

Au début du mois de septembre 2003, tandis que sur la Grand' Place, au pied d'une église Saint-Martin récemment ravalée pour l'occasion, Roubaix se préparait à accueillir les festivités programmées dans le cadre de « Lille 2004, Capitale européenne de la Culture », la médiathèque « à la page » comme le titrait la presse régionale¹ était elle aussi engagée dans des changements d'importance.

Des horaires modifiés, des tarifs simplifiés ou de nouvelles modalités de prêt et d'inscription ? Tels étaient les moindres. Bernard Grelle -qui avait pris 22 ans plus tôt la direction du « petit Beaubourg roubaisien »²- avait fait valoir ses droits à la retraite à la fin du mois d'août. L'équipe entamait la réinformatisation de l'établissement. La construction d'une bibliothèque annexe venait d'être actée par le Conseil municipal et l'on attendait que les crédits soient votés pour enfin mener à son terme un projet si longtemps caressé.

C'est donc dans une médiathèque en mutation que l'apprenti conservateur a pu travailler pendant trois mois. C'est un « work in progress » passionnant plutôt qu'une réalisation doucement ronronnante qu'il a pu observer et que s'attachent à décrire les pages qui suivent.

Une brève histoire économique et sociale montrera les événements douloureux auxquels Roubaix a été confronté, événements qui aujourd'hui encore pèsent lourd dans la vie de la commune et rendent les enjeux culturels, les enjeux de formation et d'insertion sociale si importants.

Pour pallier le manque de moyens qu'ils peuvent consacrer aux investissements, les bibliothécaires ont développé des stratégies alternatives performantes.

Mais l'inventivité et la générosité ne peuvent tout à fait compenser l'absence d'équipements annexes, d'un réseau qui permettrait de faciliter le large rayonnement du livre et de la lecture au sein d'une population culturellement éloignée de la bibliothèque.

¹ Nord Eclair 13.09.2003

² Nord Eclair 18.05.1979

Partie 1 : Le contexte roubaisien : des enjeux de taille

« Le site est abondamment vert. Les terrains sont marécageux. La Fosse-aux-Chênes est un étang. A l'écart, (...) des Francs ont fait halte au bord d'un ruisseau, probablement le Trichon. Le riez murmure sous les hautes herbes, surtout des roseaux, d'où le nom qu'ils vont donner à leur village dans leur langue tudesque : Rosbach (ruisseaux aux roseaux). »³

C'est ainsi que l'historien Jean Piat -qui devait quelques années plus tard léguer sa bibliothèque à la Médiathèque de Roubaix- décrivait l'acte fondateur d'un village qui est devenu la deuxième ville du Nord-Pas-de-Calais.

L'anecdote ou plutôt la légende n'a guère d'utilité pour comprendre les enjeux auxquels est confrontée aujourd'hui la Médiathèque de Roubaix. Mais elle présente l'intérêt de s'écarter radicalement des clichés sur « l'Enfer du Nord ». Roubaix a une histoire plus riche qu'on ne le pense, histoire mouvementée et parfois douloureuse ainsi qu'un avenir dans lequel la médiathèque a un rôle à jouer.

1. Splendeur et décadence de « la Cité aux 1000 cheminées »

« Ce bourg ancien et noble sur beaucoup de rapports »⁴ qu'est encore Roubaix à la veille de la révolution française s'est vu octroyer par Charles le téméraire au milieu du XV^{ème} siècle le privilège de faire « licitement draps de toute laine ». Durant les premières décennies du XIX^{ème} siècle, Roubaix va passer du bourg à la ville industrielle et de la manufacture à l'usine. L'introduction de la machine à vapeur dans les années 1820, la mécanisation de la filature dans les années 40 et du tissage dans les années 60 font la fortune de quelques unes des « 100 familles » qui bientôt dirigent la vie économique française. La ville connaît une croissance sans précédent grâce au coton jusqu'aux années 30 puis grâce à la laine.

³ PIAT, Jean, *Événements mémorables de Roubaix : son histoire, ses hommes*, Editions Horvath, 1984, p. 7.

⁴ Propos d'un roubaisien du XVI^{ème} siècle cités par Jean Piat, opus cité, p. 24

Roubaix voit sa population s'accroître de façon exponentielle. Elle triple en 40 ans passant d'un peu plus de 8000 habitants au tournant du XIX^{ème} siècle à près de 25000 en 1849 avant d'être multipliée par cinq durant le reste du siècle ! En 1896, on dénombre 124 361 roubaisiens. Ce développement comparable aux villes-champignons du Far West amène le journaliste Huret à baptiser Roubaix « la ville américaine ».

Rançon de cette croissance : une évolution urbanistique ni particulièrement centrifuge, ni particulièrement centripète mais tout simplement chaotique. On construit à la hâte pour loger les vagues d'immigration successives, source d'une main d'œuvre à bon marché, belge puis maghrébine après la Seconde Guerre mondiale.

La ville panse encore aujourd'hui les plaies de ce chaos urbanistique⁵ et du cloisonnement de ses quartiers : des friches à traiter, des ensembles de logements à réaménager mais aussi des mentalités à faire évoluer. Nombreux sont les travailleurs sociaux et les acteurs de l'emploi roubaisiens qui soulignent la faible mobilité de leurs concitoyens. On est autant du Pile ou des Trois-Ponts que de Roubaix et le centre-ville paraît bien loin vu de certains quartiers. Comme on le verra, cette situation n'est pas sans conséquence sur le développement de la lecture publique.

Après un premier coup de semonce dans l'entre-deux-guerres, la crise des années 70 ruine une ville trop longtemps centrée sur la mono industrie des textiles nobles et de l'habillement. La concurrence de la production étrangère se fait plus vive, les structures familiales sont incapables de mobiliser les capitaux nécessaires à l'automatisation de la production et, surtout, Roubaix manque complètement la révolution des fibres synthétiques.

50000 emplois disparaissent en quelques années sur le bassin d'emploi « Roubaix Tourcoing Vallée de la Lys ». La ville perd 15 % de sa population en 20 ans. Parallèlement, la crise économique déstructure la ville : les quartiers se dégradent, l'immobilier est fortement dévalorisé, les commerces de proximité disparaissent. Le taux de chômage s'élèvera à plus de 33 % de la population active à la fin des années 80.

⁵ Roubaix est citée deux fois dans l'article « Ville pathologie » de l'édition 2002 de l'Encyclopedia Universalis

2. L'originale stratégie roubaisienne

Sinistrée, la ville tente d'apporter aux questions de développement économique et d'accès à l'emploi des réponses assez classiques. Les divers dispositifs d'emploi travaillent essentiellement dans une logique d'insertion et la question économique est abordée à travers les entrées foncières et immobilières.

Devant les résultats mitigés de cette politique, la ville met en place au milieu des années 90 une stratégie originale qui repose sur trois grands axes : l'affirmation d'une nouvelle identité roubaisienne, l'accès à l'emploi des populations roubaisiennes défavorisées et le renouvellement du cadre de vie.

Pour « trouver sa place sur le marché européen des agglomérations »⁶, Roubaix doit reconstruire son image. La requalification des friches industrielles, l'ouverture du Musée d'art et d'industrie André Diligent installé dans une ancienne piscine Art Déco, l'obtention du label « Ville d'art et d'histoire », les actions de communication qui présentent Roubaix comme la capitale des bonnes affaires et des magasins d'usine, de la Vente Par Correspondance et du nouveau textile sont quelques uns des moyens d'y parvenir.

Afin de permettre aux roubaisiens d'accéder à l'emploi, des structures, des plans locaux pour l'insertion et l'emploi, des dispositifs particuliers de recrutement ont vu le jour. Un effort particulier a été fourni dans le domaine de la formation initiale et continue.

Enfin, spécificité roubaisienne, le roubaisien travaille rarement à Roubaix et ceux qui travaillent à Roubaix y habitent rarement. Il est donc nécessaire de renouveler la ville pour fidéliser les locaux voire inciter les classes moyennes à s'y installer. Pour ce faire, la qualité du cadre de vie (urbanisme, sécurité), de l'offre éducative et, dans une moindre mesure, de l'offre culturelle sont des atouts majeurs.

La primauté du développement économique se traduit dans les comptes administratifs par des efforts conséquents en matière de sécurité et de salubrité, en matière d'enseignement et de formation, en matière d'action économique. Mais ces choix obligent à des arbitrages sans doute douloureux : les volets « Culture » et « Sports et jeunesse » font les frais de cette politique.

⁶ Cette formule est empruntée à Michel David, directeur général du service « Ville renouvelée, éducation, culture » de la mairie de Roubaix.

Si l'on compare la part qu'occupe la fonction « Culture » dans les comptes administratifs roubaisiens et tourquennois, on constate que la culture, sans être négligée, n'est pas une priorité absolue de la ville.⁷

Il est significatif que la Médiathèque fasse partie d'une direction générale « Ville renouvelée, Education, Culture » (VREC) regroupant les services chargés de l'éducation, de la culture et de la politique de la ville, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté. La culture est un des instruments du projet de développement général de Roubaix. Ce n'est pas que l'artistique soit négligé –la Direction regrette le déficit de créateurs locaux qu'elle tente de compenser par une politique d'accueil en résidence– mais les actions sont majoritairement d'ordre socioculturel. Il s'agit d'une part comme on l'a dit d'offrir aux classes moyennes une offre culturelle attirante. Mais la culture doit aussi modifier l'image de Roubaix, rendre une fierté perdue à ses habitants, participer à la redynamisation urbaine en requalifiant les friches industrielles.

Pour ce faire, la VREC subventionne ou aide logistiquement une soixantaine d'associations dynamiques. Mais Roubaix accuse un certain retard en terme d'équipements culturels. Au conservatoire sont venus s'ajouter en 2001 le Musée d'art et d'industrie et en 2003 le Studio Roussel qui accueille notamment l'Ecole des Ballets du Nord. Cependant, comme on le verra, ces créations ne se sont pas accompagnées d'efforts substantiels en matière d'équipement de lecture publique.

3. « Les couleurs du futur »

Cette stratégie globale de développement menée depuis maintenant près de 10 ans commence à porter ses fruits et les raisons d'espérer reviennent.

Sur la période 1990-1999, la population a continué de baisser mais moins vite que dans les années 70 et 80. Alors que la ville avait perdu près de 13000 habitants entre 1968 et 1982, elle n'en a perdu que 4618 durant les 17 années suivantes dont moins de 800 dans les années 90. L'hémorragie semble donc arrêtée tout autant grâce à l'augmentation d'un solde naturel largement positif qu'à la réduction d'un solde migratoire négatif depuis plus de trente ans.⁸ Le taux de chômage calculé par l'INSEE (Institut National des Statistiques

⁷ L'explosion des dépenses culturelles dans le budget prévisionnel 2003 de Roubaix est essentiellement due aux investissements opérés dans le cadre des manifestations liées à « Lille 2004, capitale européenne de la culture » qui se traduisent à Roubaix par la réhabilitation de la Condition publique, une ancienne usine de conditionnement textile.

⁸ Le taux de natalité roubaisien est 1,5 fois supérieur au taux national : 20,5 contre 12,8 %

et des Etudes Economiques) en mars 1999 était de 31,4 % de la population active et de 46,6 % chez les moins de 25 ans qui représentaient 42,3 % de la population en 1999. Il aurait spectaculairement baissé à 26,7 % fin 1999 selon une étude réalisée par Market Audit pour le compte de la Mairie de Roubaix grâce aux 2500 emplois générés par les 6 zones franches roubaisiennes et s'établirait selon la même source à 22,6 % en 2002.

440 entreprises ont été créées, reprises ou réactivées en 2002. Le succès du développement commercial du centre-ville ne fait plus aucun doute et les commerces de proximité sont revenus s'implanter rue de l' Epeule et rue de Lannoy.

Il n'en reste pas moins des difficultés auxquelles la Médiathèque est peu ou prou confrontée ou qu'elle se doit de prendre en compte : d'importants besoins de formation, une faible mobilité des roubaisiens. La part des familles monoparentales est forte, les logements sont plus petits qu'ailleurs et les familles plus nombreuses,⁹ 34,4 % des roubaisiens de 15 ans et plus sont sans diplômes, 45 % ont un diplôme inférieur au baccalauréat. Enfin, la sécurité des biens et des personnes est encore perfectible comme sont venus le rappeler deux dramatiques faits divers en octobre 2003.

Immergée dans cette réalité difficile la bibliothèque, service public municipal, a dû faire face. Car les enjeux sont d'importance mais les moyens ne sont pas toujours à la hauteur ce qui oblige à développer des stratégies alternatives.

⁹ Les roubaisiens vivent en moyenne à 2,8 personnes dans 3,7 pièces contre 2,6 personnes dans 3,9 pièces dans le Nord.

Partie 2 : Développer la lecture publique avec un unique équipement

1. Une histoire mouvementée

L'histoire de la médiathèque de Roubaix est quelque peu tumultueuse. Elle témoigne des orientations successives d'une municipalité confrontée au cours des 150 dernières années à des mutations d'ampleur.

Alors que sa création est évoquée pour la première fois lors de la séance du conseil municipal du 20 mai 1842, il faut attendre 1856 pour qu'elle ouvre ses portes au public et les referme en 1890 lorsque la ville la cède à l'Etat afin d'obtenir la création d'une école d'ingénieurs textiles à Roubaix (l'actuelle ENSAIT, Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles). Le fonds municipal constituera la base de la bibliothèque de l'école que les roubaisiens conserveront le droit de fréquenter. Mais l'habitude se perd et durant près de soixante-dix ans les habitants de la ville seront privés d'un véritable équipement de lecture publique.

Une petite bibliothèque administrative est créée en 1922 et récupère les restes de la bibliothèque de la Société d'émulation de Roubaix partiellement détruite pendant la première guerre mondiale ainsi que celle du foyer municipal d'éducation ouvrière (Un signe de l'inextricable imbrication de la lecture publique et de la formation à Roubaix ?). Ce n'est qu'en 1959 qu'est recréée une véritable bibliothèque municipale de lecture publique à Roubaix.

Pouvait-on s'en passer plus longtemps ? « Une ville de l'importance de la nôtre ne pouvait pas rester un exemple isolé d'une grande ville dépourvue d'une bibliothèque convenable et largement ouverte tant à une population laborieuse, qu'à une population estudiantine et au grand nombre de techniciens qui animent nos industries locales »¹⁰ déclarait E. Motte lors de la séance du conseil municipal du 9 mai 1955, nobles propos

¹⁰ *Roubaix : Bulletin communal*. Séance du 9 mai 1955 : aménagement d'une bibliothèque dans un immeuble appartenant à la ville... : Intervention de M.E. Motte, p. 431 cité dans DE CLIMMER, Esther, *La mise en place d'un service patrimonial dans une bibliothèque de lecture publique : le cas de la Médiathèque de Roubaix*, Lille 3 Université Charles de Gaulle UFR IDIST, octobre 2000, p. 25. Ce rapport rédigé par Mme de Climmer, actuelle directrice de la Médiathèque de Roubaix, aborde les questions relatives à l'histoire de l'établissement ainsi qu'à son fonds patrimonial.

qui restent d'actualité tant les enjeux de la formation initiale et continue sont toujours importants aujourd'hui à Roubaix.

La bibliothèque rencontre immédiatement un vif succès dû selon M. Tetaert, son directeur de l'époque, à l'attrait des locaux, à son accès facile ainsi qu'à l'utilisation de la classification décimale de Dewey (CDD). Mme Berthe puis Mlle Lottin, que certains employés actuels ont côtoyée, achèvent de faire de cet établissement un des plus dynamiques de France. Remarquée par la Direction du Livre et de la Lecture (DLL), la bibliothèque obtient son classement en 1972 non parce qu'elle possède une collection patrimoniale de grande valeur mais parce qu'elle a développé une politique audacieuse en matière de lecture publique.

Avec Autin, Chalon-sur-Saône et Chambéry, Roubaix fait partie d'une des dernières vagues de classement qui s'accompagne de la nomination d'un conservateur d'Etat et d'une aide substantielle à la construction d'un nouveau bâtiment. Mlle Kamovski puis Anne-Marie Bertrand suivent le dossier qui aboutit en 1979 à l'inauguration du Centre Culturel du Forum dans laquelle la bibliothèque s'installe.

Le succès ne se dément pas et il est sans doute attisé par la création d'une discothèque dès octobre 1979 et, après l'arrivée de M. Grelle, d'un fonds de partitions en 1982, de cassettes vidéo VHS en 1989 et de livres précieux en 1990. Mais la Médiathèque, en avance sur son époque durant les années 60, 70 et 80, a pris du retard en ce qui concerne les ressources électroniques et le multimédia. Informatisée en 1992, elle ne fit pas partie des pionnières. En 2003, la Médiathèque ne pouvait mettre à la disposition de ses usagers aucune connexion à Internet et l'offre de logiciel était limitée à environ 80 cédéroms en consultation, répartis sur trois postes faute d'une architecture en réseau.

Abordons un élément qui, sans expliquer à lui seul ce retard, n'y est pas étranger.

2. Un bâtiment sans doute contraignant

L'architecte parisien Louis-Georges Morvant qui réalisa aussi la bibliothèque de Massy a dû composer avec trois contraintes : une surface au sol assez réduite, rançon de l'implantation en centre-ville, la nature du terrain qui rend impossible la construction en sous-sol et l'accolement de son bâtiment à la Poste voisine qui rend aveugle un des côtés. Sa réponse a été de bâtir la médiathèque sur 3 étages et 4 niveaux autour d'un large patio carré inaccessible au public, les magasins étant placés sous un toit terrasse. Sa surface

s'élève à 5300 m² ce qui situe Roubaix en dessous de la moyenne des villes de 100 000 habitants.¹¹

Au rez-de-chaussée, l'usager pénètre dans un hall d'accueil aux dimensions réduites qui souffre de la prolifération de portes, portillons et portiques antivols.¹² Une banque où sont centralisées les inscriptions fait face à l'entrée. Les derniers numéros de certains magazines peuvent y être demandés. Leur consultation s'effectue dans une salle adjacente où sont aussi proposés les quotidiens. Le forum est un espace de 200 m² qui accueillent les événements qu'organise la médiathèque. Situé en centre-ville, modulable grâce à des cimaises amovibles, cet espace est sans doute un atout pour une politique d'animation ambitieuse.

La configuration de ces trois espaces rend nécessaire en cas d'exposition la mobilisation d'au moins deux employés sans que l'intégrité des périodiques soit pour autant garantie. De plus, si l'on jouit aux étages de la belle transparence de la façade, le souci de sécurité a conduit l'architecte à percer au rez-de-chaussée ce qui s'apparente plus à des meurtrières qu'à la vitrine qui aurait pu permettre à la Médiathèque d'offrir des exemples de sa richesse documentaire. Bien placée, elle n'est pourtant peut-être pas aussi visible qu'on le voudrait d'autant que ses deux premiers niveaux sont partiellement cachés par les arbres plantés au cours des années 90 et que la signalétique extérieure est discrète.

Le secteur adultes/adolescents est situé au premier étage. Il regroupe les cassettes vidéo, les cédéroms, les documentaires et romans adultes ainsi qu'un espace dédié aux documents pour adolescents et une salle de travail de 47 places.

Le patio joue bien son rôle de puits de lumière mais il empêche d'embrasser d'un coup d'œil la totalité du plateau.¹³ Cela est préjudiciable aux usagers ainsi qu'au personnel : assurer une stricte surveillance de ce niveau nécessiterait de multiplier les points d'observation. De plus, la nécessité de contrôler les flux d'usagers et de disposer les portiques antivols loin des masses métalliques que sont les portes a contraint la

¹¹ 5860 m². Toutes les données sur les bibliothèques françaises situées dans des communes de 100000 habitants qui figurent dans ce rapport sont extraites de : Ministère de la culture et de la communication, *Bibliothèques municipales, bibliothèques départementales des départements d'outre-mer, bibliothèques départementales de prêt, données 2000*, Direction du Livre et de la Lecture, 2002.

¹² Un défaut que l'on retrouve également à la MLIS de Villeurbanne, elle aussi bâtie autour d'un puits de lumière, sur 6 niveaux durant la même décennie. Est-ce à dire que cette solution présente toujours les mêmes inconvénients ?

¹³ C'est sans doute une règle qu'il conviendrait de respecter : permettre au (nouveau) lecteur de s'appropriier la bibliothèque en embrassant la totalité des lieux, de repérer rapidement les grandes masses documentaires tout en lui ménageant des espaces en retrait où il fait bon s'isoler.

médiathèque à dresser des parois de plexiglas entre eux et la banque de prêt, ce qui n'est pas très engageant. Dans le domaine de l'aménagement des locaux comme dans d'autres, l'inventivité de l'équipe, qui fait avec les moyens du bord, ne permet pas toujours de masquer l'absence de moyens alloués à l'investissement.

Le secteur jeunesse se trouve au deuxième étage.¹⁴ Aux côtés des deux ailes où sont regroupées les collections de monographies et de périodiques, une salle spacieuse accueille les heures de conte ; plus petite, une salle d'activité la jouxte. Récemment un espace de travail a été créé.

Au troisième étage, le secteur discothèque n'occupe qu'une aile du bâtiment. Dans le prolongement de l'espace qui accueille la très belle collection de disques (y compris des vinyles toujours empruntables en libre-accès) et le fonds de partitions, une salle permet à une douzaine de personnes de visionner des films documentaires dont seuls les droits de diffusion ont pu être acquis. Une salle d'étude à laquelle on accède par le deuxième étage offre une trentaine de places de travail et la possibilité de consulter les documents conservés en magasin dont les microformes ainsi que quelques cédéroms.

Globalement donc les espaces publics sont lumineux et agréables mais leur lisibilité est perfectible d'autant que la signalétique fait parfois défaut.

Le problème majeur est le nombre de places assises qui s'élève à une centaine quand le guide technique et réglementaire *Bibliothèques dans la cité* en prévoit plus de trois cents.¹⁵ Cette situation s'explique par des événements douloureux survenus il y a maintenant plus de dix ans mais qui restent en mémoire du personnel. Dans les années 80 en effet, la municipalité avait fixé comme objectif d'attirer les jeunes. En février 1992, la Médiathèque devait fermer plusieurs semaines pour repenser les modalités d'accès à un bâtiment qui était devenu le terrain de jeu de bandes d'adolescents. La décision a dû être prise de contrôler strictement l'accès. En outre, les possibilités de stationnement ont été limitées.

Aujourd'hui, quelques chauffeuses ont été réinstallées en secteur jeunesse et la petite salle de travail peut accueillir 8 enfants. Mais la possibilité de travailler en groupe n'est

¹⁴ Mais pourquoi donc les concepteurs placent-ils un secteur jeunesse au deuxième étage alors que le bon sens milite pour qu'on installe les usagers à la mobilité réduite que sont les enfants au plus près des sorties s'interrogeait un inspecteur des bibliothèques dans son rapport sur une médiathèque rhodanienne ?

¹⁵ Paris, Ed. Le Moniteur, 1996. On trouve en moyenne 357 places assises dans les BM qui se situent dans des communes de 100 000 habitants.

toujours pas offerte et les salles de travail et d'étude accessibles respectivement à partir de 13 et 16 ans sont sous exploitées hors périodes d'examens alors que le besoin existe.

Les possibilités de réaménagement de la médiathèque restent limitées et se heurtent à des contraintes techniques. L'extension par une nouvelle construction n'est pas envisageable. La création d'un bel espace au rez-de-chaussée afin de permettre le meilleur accueil des usagers est l'objectif prioritaire. La couverture du patio, le déplacement de l'atelier de reliure ainsi que l'utilisation d'une partie du garage sont des pistes dont il s'agira d'étudier plus avant la faisabilité technique. Plus simple mais sans incidence sur le rez-de-chaussée, le réaménagement de l'appartement de fonction du directeur pourrait permettre de créer un espace multimédia de 200 m² et d'agrandir le bureau des assistants chargés du secteur discothèque/vidéothèque. Car les espaces de travail interne eux aussi sont comptés.

Que les bureaux soient partagés par 2, 3 voire 4 personnes ne présente pas d'inconvénients majeurs. Ce sont essentiellement les espaces de stockage qui posent problème. Les 550m² dédiés à la conservation ne suffisent plus à contenir les documents de trois sections ou services différents. Situés essentiellement au troisième étage, ils sont peu adaptés à la fonction de conservation et les planchers ne sont pas assez résistants pour qu'on y organise un stockage dense avec des compactus.

L'accroissement régulier des fonds conservés en magasin amène aujourd'hui à une situation critique qui pourrait conduire à une redéfinition de la politique d'acquisition de la section étude et conservation.

Créée en 1985 à l'initiative de B. Grelle, cette section répondait à l'origine à deux préoccupations. Celle de « conserver le patrimoine de la ville pour les générations futures » et celle d' « offrir aux chercheurs la documentation nécessaire à leur recherche, sans prétendre rivaliser avec les bibliothèques dont c'est la vocation ».¹⁶

La médiathèque n'a pas hérité d'importantes confiscations révolutionnaires : point d'abbaye à Roubaix et peu de nobles lorsque la Révolution éclate. Les hasards de l'Histoire ont bien apporté un incunable et trois livres à peintures du XV^{ème} siècle dont le remarquable Livre d'heure d'Isabeau de Roubaix (1460) mais le fonds patrimonial a été essentiellement constitué et non hérité. Grâce à des achats mais aussi grâce à une

¹⁶ Rapport sur la création d'une section Etude et Conservation à la Bibliothèque municipale, Bernard Grelle Roubaix : Médiathèque de Roubaix, 1986

politique d'appel aux dons et aux legs très entendue, la Médiathèque a bâti des collections remarquables et surtout originales : cartes postales, documents sur les marionnettes (ancienne tradition populaire roubaisienne), fonds local régional sonore ou journaux télévisés d'une chaîne câblée locale. C'est la mission d' « étude » qui peut constituer un écueil. Faute d'une connaissance parfaite du profil des chercheurs roubaisiens et d'une définition précise de leurs besoins, des fonds parfois conséquents sur des sujets divers se sont constitués progressivement, au fil des dons et des legs notamment. Ainsi, la Médiathèque de Roubaix possède une belle collection sur le jazz mais c'est la ville de Tourcoing qui organisait en novembre 2003 son 17^{ème} festival consacré à ce genre musical.

Or les moyens humains manquent pour traiter ces documents d'autant que l'informatisation se poursuit toujours pour les collections patrimoniales¹⁷ ce qui incite le service à réfléchir à un recentrage.

La création d'une annexe pourrait-elle alors constituer une solution à la question de la saturation de la médiathèque ?

3. Les annexes : entre espoir et désillusion

Roubaix est la seule ville française de 100000 habitants qui ne dispose pas d'une bibliothèque de quartier. L'idée d'une annexe avait pourtant été lancée dans les années 60 avant que la solution du bibliobus ne soit retenue, jugée plus moderne et moins coûteuse par la direction de l'époque.

L'analyse de la répartition des inscrits montre qu'à la périphérie de la ville le taux de pénétration est très faible. Seuls 4 % des plus de 7500 habitants du quartier Trois-Ponts Carihem sont inscrits à la bibliothèque. De facto, ce sont les enfants et les personnes âgées de ces quartiers, catégories les moins mobiles de la population, qui sont écartés. Culturellement éloignés de la bibliothèque, les habitants de ces quartiers ne sont pas assez motivés pour se déplacer jusqu'à la Centrale. Les services de la médiathèque aussi souffrent de cette absence d'équipement secondaire. Confrontée comme on l'a vu à d'importants problèmes de place, confrontée à l'étroitesse des portes du garage qui empêche le bibliobus d'y pénétrer ce qui gêne la préparation des tournées, soucieuse de développer la lecture à Roubaix, la médiathèque souhaite depuis plusieurs années pouvoir bénéficier d'une annexe dans laquelle elle pourrait relocaliser certains de ses services.

¹⁷ Il faut noter à ce propos que la médiathèque est parvenue à s'informatiser sans fermer un seul jour.

L'équipe n'a pourtant pas ménagé ses efforts. Alors élève conservateur, Mme Deparday, qui a aujourd'hui la charge du service Développement de la lecture, préconisait en janvier 2000 dans son état des lieux de la lecture à Roubaix de « mettre en chantier la médiathèque de quartier de la rue de la Vigne » et de « programmer le réseau des bibliothèques de quartier »¹⁸. Ce travail d'étude constituait un des préalables à la rédaction d'un contrat ville lecture qui a été signé en 2000 entre la ville de Roubaix et la DRAC (Direction Régional des Affaires Culturelles). L'article 3 mentionne que « la ville de Roubaix s'engage dans la mise en œuvre progressive d'un réseau de bibliothèques ». Actée en septembre 2003, la création d'une annexe a été reportée à la prochaine mandature en novembre c'est-à-dire de facto pas avant 4 ou 5 ans.

Une étude commandée au cabinet Tosca avait préconisé la création de deux annexes de 1100 et 1600 m² dans les quartiers nord et sud-est de la ville. En effet, densément peuplée (7413 hab. /km²)¹⁹, Roubaix pourrait être desservie avec un nombre limité d'annexes judicieusement implantées. Tourcoing, un peu plus étendue avec une population un peu inférieure²⁰ couvre assez convenablement son territoire avec quatre équipements dont 3 annexes de 150, 300 et 2000m².

Afin de bénéficier de financements liés au GPV (Grand Projet de Ville), l'option d'une implantation dans le nord de la commune avait été retenue. De nouveaux dispositifs rendent peut-être l'option sud-est plus accessible. Enfin, les désirs des élus de quartier sont parfois antagonistes. Regrettable pour la population, l'abandon du projet a aussi des conséquences sur une équipe qui s'était beaucoup investie.

Comment alors développer le livre et la lecture à Roubaix ? L'absence d'annexe a obligé l'équipe à développer des services dynamiques de prêt aux collectivités.

4. Un service aux collectivités performant

Le service aux collectivités est à Roubaix un service de poids dont l'intérêt ne se dément pas. La médiathèque dépose des livres, des jeux et des malles thématiques dans les écoles, les crèches ou les haltes-garderies, les centres de Protection Maternelle Infantile mais aussi dans des centres sociaux ou médico-psychologiques, des foyers de personnes âgées, à l'hôpital, etc. 322 structures au total bénéficiaient en 2002 de ce service qui répond à une forte demande et suscite l'enthousiasme. En 1999, 96, 3 % des

¹⁸ DEPARDAY-ALLARD, Clotilde, Lire à Roubaix : état des lieux et propositions pour un contrat ville-lecture, Villeurbanne, ENSSIB, 2000, p. 93.

¹⁹ Caen, à titre d'exemple, s'étend sur une superficie deux fois supérieure pour une population comparable.

²⁰ 15km² et 93 531 habitants

écoles étaient satisfaites des dépôts de livres selon une enquête réalisée par le service. La même année, le nombre d'ouvrages déposés a atteint 51 281 soit presque 9 % des prêts de la médiathèque et ce chiffre ne prend pas en compte l'effet démultiplicateur du prêt final aux enfants tout au long de l'année. Victime de son succès qui a amené à desservir toujours plus de structures, le service aurait dû acquérir plus d'ouvrages. Cela n'était pas possible car la place manque à la centrale pour le stockage et la gestion de la collection aurait demandé plus de personnel. Il a donc fallu faire des choix et imposer des critères plus stricts en matière de qualité du stockage ce qui a amené mécaniquement une baisse du nombre de dessertes et du nombre de prêts. Deux objectifs prioritaires ont été fixés par le service : développer les animations et toucher de nouvelles tranches d'âge. Le service en effet touche principalement les plus jeunes jusqu'à 12 ans ainsi que les personnes âgées et des parents. La voie nouvelle qu'emprunte en ce moment le service est de viser petit à petit des enfants de plus en plus âgés et les adultes. Une professeure détachée de l'Education nationale a été recrutée à la rentrée 2003 pour mener un travail à destination des collégiens qui devrait par exemple se traduire par leur accueil par des vacataires dans le cadre d'un contrat-classe dans une salle récemment aménagée ou par la rédaction du numéro zéro du journal de la médiathèque à l'occasion de l'exposition sur la presse à Roubaix avant 1914. Quant aux animations, elles sont déjà très nombreuses. On ne citera pour exemple que l'intervention d'une dizaine d'animatrices, formées par la bibliothèque, dans les BCD (Bibliothèques Centres de Documentation) de la ville ou dans les murs de la médiathèque.

Le bibliobus dessert actuellement 20 arrêts répartis sur l'ensemble de la périphérie. Jusqu'en 2000, il en desservait une dizaine en fonction d'un planning hebdomadaire. La baisse de la fréquentation qu'il enregistrait depuis 5 ans ainsi que le sentiment que certains arrêts étaient privilégiés (les mercredi et samedi par exemple le bibliobus desservait toujours les mêmes quartiers) ont conduit la médiathèque à opérer des changements. Le planning des dessertes est maintenant réalisé sur deux semaines (une semaine bleue et une semaine verte) et le nombre d'arrêts a été porté à vingt. Malheureusement, il n'y a guère de solution idéale pour desservir tous les quartiers périphériques d'une ville de 100000 habitants avec un seul bibliobus et le risque du saupoudrage est toujours présent. Après la nette chute du nombre d'inscrits (628 contre 798 en 1999) et du nombre de prêts en 2000, sans doute due aux difficultés qu'éprouvent les usagers pour s'adapter à de nouveaux circuits, les chiffres se sont stabilisés en 2001 et ne sont pas remontés en 2002. Certains habitués ont vraisemblablement été perdus sans

que soient gagnés de nouveaux lecteurs. Enfin, en plus des difficultés de stationnement que rencontrent vraisemblablement tous les bibliobus de France s'ajoutent à Roubaix des problèmes de sécurité dans des quartiers parfois difficiles.

Les animations sont un autre moyen de conquérir la population.

5. Des animations de qualité

A la fin des années 90, l'équipe jugeait modeste son programme d'animation. Pour mettre en valeur ses riches collections mais aussi pour assurer à la médiathèque un rayonnement que l'absence d'annexes rend difficile, la médiathèque a multiplié les actions. Si certains souhaitent un programme encore plus complet, si une meilleure communication pourrait amener plus de visiteurs, personne ne conteste la qualité des manifestations.

Projections dans le cadre du mois du film documentaire, vitrines dans les étages, concerts, enregistrement d'émission radiophonique, etc., il n'est pas possible de citer toutes les animations de l'automne. Pointons plutôt quelques événements particulièrement remarquables.

Déjà distinguée en 1997, la médiathèque a de nouveau été choisie par la DLL et la FFCB (Fédération Française de Coopération entre Bibliothèques) pour réaliser une des six manifestations programmées dans le cadre du mois du patrimoine écrit dont le thème était cette année « Musiques et patrimoine ». Amorcé dix mois auparavant, l'énorme travail de sélection, de réalisation de l'exposition et du catalogue a permis de découvrir en septembre 2003 les liens qui unissent les roubaisiens à la musique dite populaire grâce notamment à la numérisation d'une centaine des 7000 phonogrammes qui composent le Fonds Local et Régional Sonore de la médiathèque. Trois manifestations étaient associées à « Cantons Tertous ! » dont un concert qui donna lieu à une somptueuse interprétation de l'hymne roubaisien -en l'occurrence on pourrait même dire roubaisienne- par un ensemble polyphonique.

Dans le cadre de l'Année de l'Algérie, l'illustrateur et auteur de bandes dessinées Kamel Khelif a été invité à confronter son dessin subtile au souvenir d'une Algérie vécue ou imaginée par des roubaisiens qui ont écrit des textes. Le résultat de cette fructueuse collaboration est un bel objet intitulé « De fils en aiguilles » qui joue élégamment avec les transparences.

Avec une programmation festive tout public, la troisième édition de « Livre comme l'air », fête du livre et de la lecture organisée dans un jardin public, mettait en juin dernier un point d'orgue aux différentes initiatives menées durant l'année par la Médiathèque en collaboration avec des associations tout en mettant à l'honneur un artiste.

Enfin une importante exposition sur la presse roubaisienne avant 1914 est en préparation.

La médiathèque peut aussi compter sur la collaboration régulière de l'association « Lire à Roubaix » logée dans ses murs qui organise notamment tous les quinze jours un salon littéraire. Cette collaboration est un atout car le statut associatif permet une grande réactivité.

Partie 3 : Moyens et outils de gestion

1. Horaires et modalités d'inscription : une logique à pousser

Depuis son installation dans ses nouveaux locaux, l'amplitude des horaires d'ouverture est un des points forts de la médiathèque. Du mardi au samedi, elle est ouverte 41 heures.

A la rentrée 2003, ses horaires ont été modifiés afin de permettre une ouverture plus tardive en fin de semaine. Si l'on sait les actifs friands de « nocturnes » et d'ouverture dominicale, on voit mal comment la médiathèque pourrait répondre à leur attente dans l'immédiat. Ouvrir le dimanche demanderait des moyens supplémentaires et modifier une nouvelle fois les horaires serait sûrement difficilement accepté par le personnel dont on négociait à l'automne 2003 l'adhésion à un nouveau système de planning.

Pour attirer de nouveaux lecteurs et désengorger les rayonnages, les modalités d'inscription et de prêt ont été modifiées elles aussi. Les tarifs ont été simplifiés et revus à la baisse. La carte bibliothèque est gratuite pour tous et l'abonnement médiathèque s'élève à 14 € pour les habitants de Roubaix et les étudiants à Roubaix, à 28 € pour les autres. Un accord intercommunal permet aux habitants de Wattrelos²¹ de bénéficier du même tarif que les roubaisiens.

En outre les usagers peuvent désormais emprunter jusqu'à 19 documents pour une durée de 3 semaines quels que soient les supports. Enfin les adultes peuvent emprunter en secteur jeunesse. Ces modifications se sont déroulées sans heurts et semblent appréciées des usagers. Les enfants goûtent tant les nouvelles cartes de couleur qu'ils en demandent le changement avant expiration.

Cependant, il est regrettable que la gratuité de tous les services n'ait pas été adoptée en conseil municipal comme ce fut le cas à Lomme en banlieue lilloise dès l'ouverture à l'automne 2002 d'un nouvel équipement. Si la médiathèque municipale est un service public pourquoi donc le faire payer ?²²

²¹ Roubaix et Wattrelos faisaient partie du SIAR, le Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Roubaisienne, qui est constitué de 8 communes : Roubaix - Wasquehal - Leers - Croix - Hem - Lannoy - Lys lez Lannoy - Wattrelos, représentant une population de 222 986 habitants.

²² Et que représentent 40000€ de droits d'inscription quand les dépenses avoisinent 1,9 millions d'euros ?

2. Une réinformatisation nécessaire

Choisi en 1992 lors de l'informatisation de la bibliothèque, le logiciel australien Bookplus a dans l'ensemble donné satisfaction. Cependant, certains de ses modules – notamment le module périodique- ou de ses fonctionnalités sont difficilement exploitables à cause de bogues mais aussi à cause de la médiocrité des prestations de formation dispensées lors de l'achat qui ont obligé l'équipe à un long travail de découverte et d'apprentissage. De plus, malgré une troisième version du système d'exploitation AS 400, le catalogue devient de plus en plus volumineux. La version du logiciel pour le prêt déporté est limitée. La convivialité et l'ergonomie de l'interface en mode texte sont perfectibles et les ressources multimédia sont difficilement exploitables. Enfin et surtout, la société GEAC a arrêté l'exploitation du logiciel et n'en assure plus la maintenance ce qui fait courir le risque d'une perte de données fatale. La Médiathèque a donc entrepris de préparer sa réinformatisation. Des groupes de travail ont été créés afin de formaliser avantages et inconvénients des différents modules et de faire émerger les critères de sélection du futur logiciel. Au mois d'octobre 2003, le cabinet Tosca a été choisi pour aider à l'élaboration du cahier des charges ainsi qu'au dépouillement des appels d'offre.

L'équipe attend en outre de pouvoir prochainement travailler avec des ressources informatiques plus homogènes et plus nombreuses : les accès Internet sont comptés, micro-ordinateurs (sous différentes versions de Windows de la 3.0 à XP) et terminaux cohabitent, les multiples versions de Word (à partir de la 6.0) ne facilitent pas le « nomadisme » des employés.

Enfin, la réinformatisation permettra de développer de nouveaux services multimédia d'autant que la pression se fait chaque jour plus forte : quelques semaines après la fermeture du Centre International de la Communication, structure située à quelques centaines de mètres de la Médiathèque et qui facturait ses services, les demandes d'accès à Internet se multipliaient.

3. Un organigramme bouleversé

Le schéma classique d'un organigramme par secteur (adultes/jeunesse/discothèque) avait conduit à un cloisonnement néfaste à la communication et à la rapidité de traitement du document. Cette réflexion a conduit la direction à faire le choix d'un système mixte panachant organisation par secteur et par fonction. En août 2003, on distinguait cinq services placés sous la direction de M. Grelle, conservateur général d'Etat : la gestion des moyens regroupant le secrétariat, l'atelier de reliure et la régie ; le prêt d'imprimés à la centrale ; le développement du livre ; la discothèque et le service étude-patrimoine ; les services au public. Le départ à la retraite fin août 2003 de celui qui dirigea pendant 22 ans la médiathèque amène aujourd'hui un chamboulement de l'organigramme. La municipalité a souhaité faire succéder à M. Grelle un conservateur territorial afin de renforcer les liens qui l'unissent à son établissement culturel. Le choix de Mme de Climmer qui dirigeait alors le service discothèque-étude et conservation s'est imposé de lui-même. Son service reste donc orphelin et la municipalité ne souhaite pas perdre le bénéfice d'un emploi d'Etat. C'est pourquoi le profil atypique du poste qu'occupait Mme de Climmer demande à être redéfini. Il s'agit de le remodeler de telle façon qu'il soit assez attirant pour séduire un conservateur, ressource rare dans cette froide contrée qu'est le Nord. Fin novembre, on s'achemine vers le rassemblement au sein d'un même service des tâches liées aux collections patrimoniales et de celles liées à l'informatique et au multimédia. Séduisante idée qui laisse augurer de beaux projets numériques de mise en valeur des intéressantes collections patrimoniales roubaisiennes. Enfin, le souci constant d'offrir une médiation de qualité pousse à refondre le service qui en avait la charge afin d'en faire un outil transversal et non un service parallèle.²³

Il n'existe pas à Roubaix de service qui se charge spécifiquement de l'animation. Cela présente un inconvénient mais aussi des avantages. L'équilibre doit constamment être trouvé entre le temps consacré aux tâches très prenantes liées aux animations et le travail de fonds qui constitue le cœur de l'activité d'une médiathèque. Mais les avantages sont nombreux. D'une part, la créativité et l'imagination sont également réparties dans l'équipe et confier tous les projets à une seule personne serait l'appauvrir. D'autre part, les actions mobilisent des membres de l'équipe sur la base du volontariat ce qui est une garantie de sérieux et de compétence. Enfin, participer de temps à autres à des animations est particulièrement gratifiant pour tous les membres du personnel.

²³ Voir aussi à ce sujet la partie 6.4 : Pratiquer la médiation.

4. Le personnel : une situation mitigée

Mentionnons avant de tenter une analyse des moyens humains combien elle est délicate à réaliser.

La question est de savoir à quel type d'équipement on doit comparer la médiathèque de Roubaix. On ne distingue pas moins de trois possibilités. Soit on la compare aux équipements centraux des villes de 100 000 habitants du fait de sa centralité et du nombre de roubaisiens qu'elle touche. Soit on la compare aux réseaux de lecture publique des villes de 100 000 habitants puisque c'est approximativement la population de Roubaix. Soit on la compare aux équipements d'une ville de 200 000 habitants car elle touche un nombre conséquent de lecteurs des communes alentour et que la médiathèque considère qu'elle se doit de jouer un rôle de bibliothèque de ville-centre. On entrevoit sûrement déjà les résultats de deux de ces analyses. La médiathèque dispose de moyens conséquents pour servir ses 13000 inscrits et de moyens très limités pour assurer la couverture des 8 communes de l'agglomération roubaisienne.

On comparera donc sur la seule base des bibliothèques françaises implantées dans des communes de 100 000 habitants, solution qui semble la plus objective.

Hormis les quatre employés de l'atelier de reliure municipal et les médiateurs qui interviennent ponctuellement dans les BCD ou dans les murs de l'établissement, 58 personnes (soit 57,4 personnes ETP équivalent temps plein) étaient officiellement affectées à la médiathèque en novembre 2003. Or sept employés bénéficient d'un congé de longue maladie ou d'un mi-temps thérapeutique. La médiathèque dispose donc d'une cinquantaine de personnes ETP, un chiffre en augmentation par rapport à l'année précédente, supérieur aux recommandations de la DLL (1/2000 habitants) et inférieur à la moyenne nationale des bibliothèques situées dans les communes de 100000 habitants (62,5 personnes ETP).

En ce qui concerne la qualification, la part du personnel professionnel ayant reçu une formation initiale s'élève à 43,1 % contre 36,3 % dans les communes de 100 000 habitants.²⁴ Quant à la part des personnels de direction par rapport à l'ensemble de l'effectif, le taux d'encadrement s'élevait à 11,8 % à la fin du mois d'août, un chiffre supérieur à la moyenne nationale des villes de 100 000 habitants : 9,4 %. Cependant, il faut relativiser ce chiffre car après une longue période de stabilité, trois nouveaux cadres de catégorie A ont été recrutés au cours des trois dernières années. Le départ prochain de la bibliothécaire qui dirigeait le service médiation et l'arrivée programmée d'un

²⁴ Les taux roubaisiens qui figurent dans ce chapitre sont calculés sur la base de 51 employés.

conservateur vont faire à nouveau évoluer l'équipe de direction ce qui pourrait rendre difficile l'élaboration conjointe d'une ligne commune et le suivi de tous les dossiers. De plus, fin décembre, en l'absence de recrutements rapides, il pourrait ne rester que quatre cadres de catégorie A ce qui ferait chuter le taux d'encadrement à 7,8 %.

Il faut aussi apporter quelques bémols à la situation globale qui semble plutôt confortable. Lors des affectations et des recrutements, on n'a pas toujours pris en compte la nécessité de disposer d'un personnel qualifié. La formation des intérimaires recrutés pour compenser l'indisponibilité des employés en congé s'est révélée longue. En outre, le sens du service public n'a pas toujours été posé comme un critère primordial.

5. Le planning : un travail de dentellière

A la rentrée 2003, la médiathèque était en train de refondre son système de planning. En effet, les deux équipes adultes/adolescents et jeunesse, qui réalisaient auparavant leur planning séparément, venaient d'être fusionnées afin de former une unique équipe de 21 personnes plus polyvalentes et de redéployer les compétences afin d'améliorer le service rendu au public.

Aux difficultés inhérentes à tout planning de bibliothèque (différents secteurs, différents postes de travail dont certains ne peuvent être occupés que par du personnel qualifié, nécessité de prévoir du renfort en cas d'absences, etc.), s'ajoutent des contraintes spécifiques à Roubaix. Le logiciel Octime, choisi par les services municipaux, s'est par exemple révélé inadapté pour la médiathèque. En outre, il existe à Roubaix un système d'heures fixes et d'heures souples. Pour revenir sur cette situation, il était nécessaire notamment de garantir au personnel le meilleur équilibre des contraintes et des permanences de la fin d'après-midi

C'est donc à un travail de dentellière qu'il a fallu s'atteler armé d'une gomme et d'un crayon de bois, la difficulté étant de trouver un bon équilibre entre l'exigence d'un service de qualité et les désirs du personnel. Ce patient travail aboutissait en novembre à l'élaboration de cinq semaines-types, système permettant de dégager un samedi après-midi et d'emporter l'adhésion du personnel.

Partie 4 : Les collections et leur traitement

1. Des collections sans cesse enrichies

Les collections courantes (hors patrimoine) de la médiathèque de Roubaix sont très riches : plus de 1000 cédéroms, plus de 7000 vidéogrammes, près de 44000 phonogrammes. Il n'y a guère que les collections de partitions (1148) et d'imprimés (216151) qui soient inférieures aux moyennes nationales.²⁵

Soucieuse d'offrir une collection de référence et de jouer un rôle de bibliothèque de ville-centre, la médiathèque continue d'acheter des documents en grand nombre. En 2002, elle a acheté plus d'imprimés, de phonogrammes et de cédéroms que n'en achètent en moyenne les bibliothèques situées dans les villes de 100 000 habitants.

Garantie pour les roubaisiens de pouvoir bénéficier d'une information riche et renouvelée, l'importance du volume de ces achats amène à saturer les espaces car la médiathèque élimine proportionnellement peu.

En 2002 par exemple, près de 16000 livres adultes ou enfants sont entrés dans les collections tandis qu'à peine plus de 6000 étaient éliminés ou perdus. La logique de ce processus reposait en partie sur l'espoir de voir prochainement créer une bibliothèque de quartier dans laquelle une partie des collections aurait pu être transférée.

En augmentation sur les deux dernières années, le budget d'acquisition s'élève en 2003 à 280803 €. Ces dépenses qui s'élèvent à 2,65 € par habitant sont supérieures à la moyenne nationale des bibliothèques des villes de 100000 habitants : 2,52 €.²⁶

On peut conclure de ce chiffre ainsi que de l'analyse du personnel qu'il existe un décalage entre les moyens consacrés au fonctionnement et les budgets d'investissement. Si le budget dévolu aux acquisitions est confortable, si les moyens humains sont là, les investissements se révèlent trop faibles pour changer des équipements qui se font parfois anciens : à peine 12000 € ont pu être investis en 2002.

Quelles sont quelques une des orientations de la politique d'acquisition dans les différents secteurs pour 2003 ? On peut noter, l'augmentation du budget d'acquisition jeunesse au

²⁵ Respectivement 2192 et 274 174 dans les bibliothèques situées dans des villes de 100000 habitants.

²⁶ Ce chiffre monte à 2,84 € si l'on inclut dans le calcul les achats patrimoniaux.

cours des deux dernières années dans l'optique notamment de renouveler les livres documentaires prêtés à la Centrale, un fonds qui commence à vieillir. Le budget de la discothèque baisse. Les vidéos VHS seront progressivement remplacées par des DVD dès que la médiathèque aura pu les acquérir en nombre suffisant.

Enfin, la répartition atypique de la collection d'imprimés entre les sections adultes et enfants²⁷ s'explique par l'activité de dépôt dans les BCD qui nécessite d'acheter en nombre.

2. Une politique documentaire à formaliser ?

Des orientations sont données chaque année aux acheteurs d'imprimés pour les adultes. Ainsi c'est la collection consacrée au Droit qui était à l'automne 2003 l'objet d'un important travail et les orientations 2004 sont déjà fixées. Les autres secteurs ne font pas l'économie d'une réflexion similaire. Mais il n'existe pas de documents formalisant la politique d'acquisition à partir d'une définition des objectifs généraux. De ce fait, certaines questions ne trouvent pas de réponses consensuelles. Le fonds ésotérisme doit-il être relevé ? « Mein Kampf » a-t-il sa place en étude ? Certaines bandes-dessinées pour les adultes doivent-elles être uniquement disponibles en prêt indirect ?

En outre, si les deux acheteurs des imprimés adultes ont un réel savoir-faire, ils souffrent parfois de ne pouvoir baser leur sélection sur une assez bonne connaissance des domaines documentaires. Utiliser les centres d'intérêt sinon les compétences sanctionnées par un diplôme de certains membres du personnel pourrait être une piste. Deux assistants ont pratiqué le sport à un haut niveau, un autre écrit de la poésie, un dernier est un bon connaisseur de l'informatique. Mais cela nécessiterait de repenser un partage du temps de travail de ces employés qui ne travaillent pas tous dans le service « prêt à la centrale ».

Enfin, même s'il est difficile de balayer toute la collection en un temps réduit, des plans de désherbage ont été formalisés en secteur jeunesse comme en secteur adulte.

²⁷ Cette dernière représente plus du tiers du volume total

3. Des circuits fluides

On peut distinguer plusieurs circuits du document en fonction des secteurs et des supports. Le circuit des disques compacts, par exemple, est indépendant : des contraintes techniques ne permettent pas la récupération de notices que le service souhaite très complètes.

Depuis mars 2003, celui qui traite la plus importante masse de documents, le circuit des imprimés adultes, jeunesse, bibliobus et collectivités a été centralisé ce qui a permis d'augmenter considérablement la rapidité de mise en rayon qui est maintenant d'un mois en moyenne. L'harmonisation de la procédure entre les personnels des anciens secteurs adulte et jeunesse a nécessité que soient formalisées avec précision les différentes tâches à effectuer.

Indexation et cotation sont confiées à deux assistantes qualifiées qui se trouvent parfois confrontées à des arrivages massifs, ne peuvent pas être spécialistes de tous les domaines et se doivent de multiplier les renvois.

L'étape de l'équipement a elle aussi été repensée. L'amélioration de l'ergonomie des postes de travail, la rationalisation de la procédure et la meilleure gestion des fournitures ont permis un gain de productivité notable.

Partie 5 : Le public

La médiathèque est sans conteste l'équipement culturel le plus fréquenté de Roubaix : 1500 personnes y pénètrent en moyenne le samedi. Cependant les statistiques de fréquentation indiquent que ses performances en terme d'impact sont mesurées et qu'elle ne parvient plus à développer son activité.

En 2002, 12746 personnes étaient inscrites à la médiathèque et avaient effectué au moins un prêt dans l'année. Le taux d'inscrits roubaisiens est inférieur à la moyenne nationale puisqu'il s'élève à un peu plus de 13 %.²⁸ Comparer ce chiffre à d'autres villes de l'agglomération lilloise qui ont un type de population comparable est-il pertinent ? Le taux d'inscrits de la bibliothèque de Wattrelos était en 2000 de 18,6 %, la médiathèque l'Odyssee de Lomme annonce 35 % pour 2003, Tourcoing 19,2 % en 2002.

Ces chiffres sont à lire avec discernement. Pénétrer une ville peu peuplée est plus facile, Lomme bénéficie d'un tout nouvel équipement et le réseau de Tourcoing compte une centrale et 3 annexes. Outre que la composition socioculturelle de la population roubaisienne n'est guère propice à établir des records, l'absence d'équipements de quartier se fait cruellement ressentir. En effet, si dans certains quartiers périphériques le taux de pénétration chute à moins de 5 %, dans les cinq quartiers les plus proches de la médiathèque, il s'élève à 14 %.

Le « pourcentage de fréquentation de la population cible »²⁹ n'est que de 10,2 %. En effet, la population non-roubaisienne est proportionnellement importante puisqu'elle représente environ 25 % du total des inscrits. La forte proportion de non-roubaisiens chez les détenteurs de carte médiathèque (40 %) laisse à penser que ce sont avant tout les disques, les cédéroms et les cassettes vidéo qui les attirent avant que la diversité des fonds d'imprimés n'achève de les séduire.

Sur la moyenne durée, les nombres d'inscrits et de prêts sont stables puisque les chiffres 2002 sont proches de ceux de 1995. Quant à la composition du public inscrit par âge, on peut noter la part relativement peu importante du jeune public qui peut-être souffre de l'absence d'annexes ou que les dépôts suffisent à satisfaire.

²⁸ Taux d'inscrits dans les communes de 100000 habitants : 16,5 %

²⁹ Norme ISO 11620, B 2.1.1.

Partie 6 : Activités et réflexions sur le métier

De l'utilisation des outils de sélection du document à l'équipement matériel en passant par la participation aux offices en librairie et la cotation, j' ai pu participer à toutes les étapes du circuit du livre certes avec des résultats inégaux. Mon maniement du Filmolux est, il faut bien l'avouer, perfectible et rien ne remplace une pratique régulière quand il s'agit de maîtriser les raffinements de la CDD.

C'est pourquoi il me faut tout d'abord remercier tous les membres de l'équipe qui ont bien voulu consacrer parfois plusieurs heures de leur temps à m'initier avec patience à leur travail ainsi que les bibliothécaires de trois médiathèques de l'agglomération lilloise qui m'ont permis de confronter les méthodes de fonctionnement, les choix architecturaux, les options de politique générale.

Outre qu'il présente et analyse une bibliothèque d'accueil, le rapport de stage décrit l'activité du stagiaire. Le volume de ce texte ne permet pas de faire part du travail lié à la commande précise de la Médiathèque de Roubaix qui a débouché sur mon mémoire d'étude. Pourtant, le sujet en était assez vaste et complexe pour permettre de saisir de manière concrète quelle pouvait être l'activité d'un conservateur de bibliothèque dans un grand établissement municipal. Il s'agissait, en effet, de définir une politique d'acquisition dans les domaines de la formation et de l'emploi qui se base sur les objectifs stratégiques de la ville, sur les besoins de la population et sur les ressources des centres documentaires roubaisiens spécialisés. Ce sujet brouille la classique distinction entre activités du conservateur stagiaire et travail de réflexion bibliothéconomique.

Identifier les choix et les priorités de politique publique ; analyser l'environnement socio-économique de la bibliothèque ; communiquer avec les services de la collectivité pour établir des partenariats stratégiques ; construire les objectifs et les outils d'une politique documentaire est-ce du strict domaine de l'étude ou n'est-ce pas aussi faire l'apprentissage du métier de conservateur ?

En outre, décrire de façon exhaustive mes activités à la médiathèque de Roubaix durant ces trois mois de stage, c'était courir le risque du catalogue tant Mme Godonou avait remarquablement préparé ma venue en établissant un planning serré de visites et d'entretiens avec les différents responsables de service ainsi qu'avec les responsables de l'imprimerie municipale ou de l'atelier de reliure.

C'est pourquoi l'exposé qui suit s'organise non pas en fonction de la nature des différentes activités mais en fonction de quelques réflexions que ces activités ont fait naître chez l'apprenti conservateur.

1. Travailler en collaboration avec le milieu associatif

Il y a un rythme de l'action associative que le bibliothécaire se doit de garder en tête quand il décide d'entamer un partenariat. La connaissance des associations roubaisiennes qui travaillent dans les domaines de l'emploi, de l'insertion sociale par l'économique, de la formation continue amène à penser que dans ce secteur, il y a une certaine tradition de l'efficacité. La satisfaction de préparer un ancien ouvrier du textile à une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience), la satisfaction de trouver un CDI (Contrat à Durée Indéterminée) à un jeune demandeur d'emploi sont de puissants moteurs de l'action. Dans le milieu des associations culturelles ou socioculturelles, le bénéfice est moins manifeste et moins immédiat. De plus, le souci louable du dialogue entre tous les membres de l'association et la prise de décision souvent collective retardent parfois les projets. Enfin, entre les souhaits des associations et la volonté des financeurs il y a parfois un hiatus qui fait changer de ligne de conduite. Ainsi, pour une association qui réalise un excellent travail et se base sur une politique claire, d'autres se cherchent encore. Commandé par Mme Godonou, mon compte rendu de la réunion du collectif de l'UPC (Université Populaire et Citoyenne) fait état de ce genre d'atermolements³⁰. Il s'agit donc de choisir avec discernement ses partenaires parmi les associations qui mènent depuis longtemps un bon travail. En outre, mettre en avant que la bibliothèque est un service municipal garantit la qualité de la collaboration quand les mairies subventionnent les associations de leur commune.

³⁰ Ce compte rendu est reproduit en annexe 2.1.

2. Réinformatiser une bibliothèque ou de l'intérêt de la démarche de projet et d'un dialogue constant avec la tutelle

J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer M. Maisonneuve, le spécialiste de l'informatique des bibliothèques du cabinet Tosca et de pouvoir suivre sa démarche ainsi que l'avancée des premiers travaux. De cette expérience, il faut retenir deux choses.

La médiathèque devait impérativement respecter des délais serrés afin de pouvoir présenter en juin 2004 un dossier de financement auprès de la DRAC. La mise en œuvre d'une démarche de projet s'avère dans ce genre de circonstance nécessaire. Un comité de pilotage restreint mais composé de personnes motivées, un planning organisé en fonction de l'échéance sont des éléments essentiels à l'aboutissement d'un projet de l'ampleur d'une réinformatisation.

Cependant, bien que l'équipe n'ait pas attendu un conseiller pour réfléchir aux besoins de la médiathèque, certaines questions ne semblent pouvoir être abordées qu'après en avoir longuement parlé avec la tutelle. Faut-il par exemple prévoir la possibilité d'acheter un système qui permette de mettre en réseau les principaux centres de ressources documentaires implantés dans les structures municipales (musée, conservatoire, archives) ?

Faute d'un dialogue ininterrompu, il pèse toujours sur les propositions du cahier des charges qui peuvent être faites la menace que le pouvoir politique invalide telle ou telle proposition intéressante ou mette trop de temps à donner son aval aux potentialités d'un système qu'il découvre.

3. Pratiquer la médiation

J'ai pu effectuer régulièrement des tâches de service au public. Après avoir assuré le prêt dans les secteurs jeunesse, adultes et discothèque/vidéothèque, je me suis concentré sur les activités de médiation notamment en section jeunesse. Comme cela a déjà été quelque peu évoqué, les enjeux d'une médiation efficace sont importants à Roubaix : une large partie de la population est peu familière des bibliothèques et du livre. Il faut tirer de cette expérience quatre conclusions principales.

Premièrement, la médiation qu'opère le bibliothécaire gagne à être volontariste en secteur jeunesse. Il est préférable d'être une force de proposition plutôt qu'une ressource certes disponible mais visiblement occupée à d'autres tâches.

Deuxièmement, il paraît plus utile d'apprendre à chercher aux enfants plutôt que de chercher l'information. C'est-à-dire qu'il importe d'apprendre le maniement d'un dictionnaire, d'un OPAC³¹ ou d'un index plutôt que d'ouvrir le livre à la bonne page. La médiation est alors une activité à plein temps qui nécessite du temps et du personnel formé.

Troisièmement, une médiation efficace ne peut se passer de certains outils techniques de « formation invisible » de l'utilisateur aux collections et aux services de la médiathèque. Signalétique, cotation contrôlée, OPAC ergonomique et intuitif, guide du lecteur sont des outils de recherche et de renseignements qui permettent aux médiateurs de se concentrer sur l'essentiel.

Quatrièmement, le tout premier acte de médiation consiste à opérer un choix dans la masse éditoriale afin de présenter à la population cible une documentation sélectionnée qui réponde à ses besoins.

Pour ses raisons, la fonction de médiation est une fonction transversale dans une bibliothèque, ce que la médiathèque de Roubaix traduira bientôt dans son nouvel organigramme.

4. Sélectionner de nouveaux titres de périodiques en se basant sur une réflexion globale sur les objectifs d'acquisition dans le domaine documentaire concerné

Le cabinet parisien Tosca a pointé le nombre limité de titres de périodiques lors de son étude de 2001. Les acheteurs des secteurs jeunesse, adultes et discothèque, les membres de l'équipe de direction ainsi que la responsable des périodiques ont été invités par la direction à proposer des titres nouveaux. Parallèlement, des modifications devaient être apportées au guide des périodiques.

Au cours d'une réunion de travail, comme je faisais remarquer que le nombre de titres de périodiques consacrés au sport était assez réduit, on m'a invité à me pencher plus attentivement sur le dossier. En effet, la médiathèque avait déjà réfléchi à l'opportunité de

³¹ Outline Personal Access on Catalogue

s'abonner à certains titres sportifs avant d'y renoncer. Comme on le verra, mon travail a abouti aux mêmes analyses au sujet de certains titres. Je me suis donc mis à la tâche.

Dans un premier temps, cependant, la recommandation de Tosca qui fait de l'augmentation d'un support ou plutôt d'une modalité particulière de publication un objectif d'acquisition m'a étonné. Peut-on déterminer en fonction d'une moyenne nationale qu'il est véritablement nécessaire de proposer à Roubaix autant de périodiques que dans les autres bibliothèques municipales de France ? Faudrait-il faire de même pour les phonogrammes ou les vidéogrammes par exemple ?

Dans un second temps, il est apparu que l'absence actuelle d'Internet qui permet la diffusion rapide d'une information régulièrement renouvelée militait bien pour l'accroissement du nombre de périodiques, supports d'une information de même nature. En outre, le Directeur général des affaires culturelles de la mairie de Roubaix m'avait fait part de son désir de voir s'accroître la fonction information/actualités à la médiathèque au cours d'un entretien qu'il a eu l'amabilité de m'accorder.

Enfin, une belle collection de périodiques est sans doute une sorte d'outil de communication qui permet d'attirer de nouveaux lecteurs y compris parmi ceux que le livre rebute.

Le rapport rendu à Mme de Climmer est assez explicite sur la méthodologie employée pour ne pas la décrire ici longuement³². En quelques mots, à partir d'une réflexion générale sur les enjeux de la documentation sur le sport à Roubaix, deux visées de service public sont apparues : l'apprentissage de la citoyenneté, de la vie en commun, du respect des règles et la santé. Des objectifs opératoires (Quelles informations faut-il apporter à quel segment de la population ?) ont alors été posés et mis en regard de ce qu'il est possible de savoir des pratiques des roubaisiens grâce au service chargé du sport à la mairie. L'intérêt des usagers pour certaines disciplines a été vérifié en analysant l'emprunt des monographies. La sélection s'est effectuée dans les centres de documentation de deux organismes de formation aux métiers du sport de l'agglomération lilloise ainsi qu'en maison de la presse. Cinq nouveaux titres sur cinq nouvelles disciplines ont été proposés ainsi que deux titres en remplacement de magazines auxquels la médiathèque était déjà abonnée. 6 des 7 titres seront offerts l'année prochaine au public.

Conclusion

Pourquoi choisir d'effectuer un stage d'étude à Roubaix ?

Les bibliothèques municipales ont un rôle majeur à jouer dans les villes où la crise a rendu plus impérieuse qu'ailleurs la nécessité d'offrir aux populations qu'elles desservent les moyens de se cultiver et de se former.

Roubaix est donc un terrain particulièrement stimulant pour les apprentis conservateurs qui considèrent que la finalité dernière du travail de bibliothécaire est de participer au changement social.

Cette tâche passionnante se révèle fructueuse quand d'une attitude volontariste naît une synergie entre les services de la collectivité, les élus et les partenaires extérieurs.

Car si les tutelles se doivent de mener à bien le programme politique pour lequel elles ont été élues en fixant des objectifs stratégiques, les professionnels qui dirigent les services municipaux tirent leur légitimité de leur expérience de spécialiste et d'une expertise technique sans failles.

³² Ce rapport est reproduit en annexe 2.2

Table des annexes

| | |
|---|-------------|
| ANNEXE 1 : SUR LA MÉDIATHÈQUE DE ROUBAIX | I |
| Annexe 1-1 : La Médiathèque en chiffres (données au 31.12.2002) | II |
| Annexe 1-2 : La Médiathèque en images (automne 2003) | XVII |
| ANNEXE 2 : TRAVAUX INDIVIDUELS COMPLÉMENTAIRES MENÉS PENDANT LE STAGE | XXVI |
| Annexe 2-1 : Compte rendu d'une réunion du collectif de L'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix et propositions pour un éventuel partenariat | XXVII |
| Annexe 2-2 : Rapport sur la sélection de périodiques consacrés au sport | XXXI |

Annexe 1 : Sur la Médiathèque de Roubaix

Annexe 1-1 : La Médiathèque en chiffres (données au 31.12.2002)

1. ELEMENTS FINANCIERS

DEPENSES PROPRES A LA MEDIATHEQUE

1880986 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

12848 €

RECETTES PROPRES A LA BIBLIOTHEQUE

42117 €

2. LOCAUX ET VEHICULES

SURFACE EN M2

5300

NOMBRE DE BATIMENT

1

NOMBRE DE PLACES ASSISES

74

NOMBRE TOTAL DE BIBLIOBUS

1

3. COLLECTIONS

NOMBRE DE DOCUMENTS APPARTENANT A LA BIBLIOTHEQUE AU 31/12/2002

| | ADULTES | ENFANTS | TOTAL |
|------------------------------------|--|--|---------------|
| IMPRIMÉS LIBRE ACCÈS | 96047 + 3479 + 675 (Adultes + Bus + livres Disco) = 100201 | 27639 + 3125 (Enf. + Bus) =30764 | 130965 |
| IMPRIMÉS L/P | 1564 + 1930 (L/P + Etudes) = 3525 | 360 | 3885 |
| TOTAL | 103726 | 31124 | 134850 |
| IMPRIMÉS NON PATRIM. EN MAGASIN | 7207 (Collectivités) 570 + 1181 + 27693 (BD bleues, Bib Prof, Mag prêt) = 29444 + 500 (Mag Prêt à informatiser) = 37151 | 44021 (Collectivités) 127 (Classes patrimoine) = 44150 | 81301 |
| TOTAL | 140877 | 75274 | 216151 |

Nombre de titres de périodiques conservés (morts + courants) = 2790

DOCUMENTS PATRIMONIAUX

Imprimés (livres) = 21027 + 7000 (à informatiser) = 28027

Manuscrits = NC

Documents graphiques, cartes, plans = NC

Autres = NC

PHONOGRAMMES

Nombre de phonogrammes musicaux = 36442 + 7000 (fonds Desdoit) = 43442

Nombre de phonogrammes non musicaux = 150

Total = 43592

DISQUES OPTIQUES NUMERIQUES

D.O.N multimédia = 1101

D.O.N. de textes, références, périodiques = NC

Total = 1101

AUTRES DOCUMENTS (HORS PATRIMOINE)

Nombre de Vidéogrammes = 7177

Nombre de documents graphiques = NC

Nombre de cartes et plans = NC

Nombre de partitions = 1148

Nombre de documents stockés sur ordinateur local = 0

PERIODIQUES

Nombre d'abonnements en cours pour Adultes = 270

Nombre d'abonnements en cours pour Enfants = 19

Nombre Total d'abonnement en cours = 289

Nombre d'abonnement sur cédérom = 1

Nombre électronique en ligne = 0

4. ACQUISITIONS ET ELIMINATIONS DE L'ANNEE

| | LIVRES ADULTES | LIVRES ENFANTS | TOTAL | DOC PATRIM | PHONOGR. | D.O.N. |
|-----------------------------|-------------------|------------------------------|--------|------------|----------|--------|
| Nombre de doc. entrés | 9183 | 6648 | 15831 | 589 | 2142 | 336 |
| Nombre de documents achetés | 9003 | 6643 | 15646 | 307 | 2132 | 336 |
| Nombre doc. Pilon | 2941 | 3183 | 6124 | 0 | 416 | 12 |
| | VIDÉOGR. | Abonnement serveurs en ligne | Autres | | | |
| Nombre de doc. entrés | 613 | 0 | NC | | | |
| Nombre de documents achetés | 613 | 0 | NC | | | |
| Nombre doc. Pilon | 160 | 0 | NC | | | |

ACHATS DE DOCUMENTS

| RÉPARTITION DU BUDGET "ACHATS DE DOCUMENTS" POUR 2002 | | |
|---|----------|------------------|
| Département Adultes Adolescents | 93000 | 102200 |
| + Etudes et L/P | 9200 | |
| Département Jeunesse et Services extérieurs | | 47000 |
| Service Jeunesse | 24000 | |
| Service Bibliobus | 6000 | |
| Service Collectivités | 17000 | |
| Département Conservation, Discothèque et Vidéothèque | | 72768,97 |
| Conservation | 20268,97 | |
| Discothèque | 35500 | |
| Vidéothèque | 15500 | |
| Partitions | 1500 | |
| Cédéroms professionnels | 9100 | 33400 |
| Cédéroms en prêts | 24300 | |
| TOTAL | | 255368,97 |

MOUVEMENTS DANS LES COLLECTIONS

| | Livres adultes | Livres enfants | TOTAL livres | Phonogr. | Vidéo | Cédérom | Doc patrim |
|-----------------------------------|----------------|----------------|--------------|----------|-------|---------|------------|
| Nombre Total de documents | 9183 | 6648 | 15831 | 2142 | 613 | 336 | 589 |
| Nombre de doc. achetés | 9003 | 6643 | 15646 | 2132 | 613 | 336 | 307 |
| Nombre de doc. donnés ou déposés | 180 | 5 | 185 | 10 | 0 | 0 | 282 |
| Nombre de doc. éliminés ou perdus | 2941 | 3183 | 6124 | 416 | 160 | 12 | 0 |

5. LE PUBLIC

NOMBRE D'ENTREES DE LECTEURS A LA MEDIATHEQUE

| Nombre d'Entrées | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 |
|-----------------------------|---------|---------|---------|---------|----------------|
| Entrées Rez-de-Chaussée | NC | NC | 196 164 | NC | 235 829 |
| Consultation de Périodiques | NC | NC | NC | NC | 46 409 |
| Entrées 1er Etage | 165 546 | 182 992 | 169 221 | 183 278 | 182 929 |
| Entrées 2ème Etage | 89 521 | 91 900 | 85 571 | 78 171 | 94 532 |
| Entrées 3ème Etage | 80 467 | 88 811 | 81 879 | 78 184 | 76 748 |
| Entrées Salle d'Etudes | 6 906 | 8 168 | 7 967 | 9 012 | 9 913 |
| TOTAL ENTREES | | | | | 282 238 |

INSCRIPTIONS

| | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| ROUBAIX | 9 918 | 10 018 | 9 625 | 9 720 | 10 051 |
| SIAR | 2 632 | 2 643 | 2 705 | 2 725 | 2 719 |
| AUTRES | 734 | 732 | 707 | 641 | 607 |
| CARTES MAL RENSEIGNEES | 38 | 40 | 44 | 70 | 64 |
| TOTAL | 13 322 | 13 433 | 13 081 | 13 156 | 13 441 |

| Inscrits Conservatoire | 2002 |
|------------------------|------------|
| - 14 ans | 472 |
| de 14 à 17 ans | 126 |
| + 18 ans | 130 |
| Total | 728 |

| INSCRITS | 2002 |
|-------------------|--------------|
| Nouveaux inscrits | 5358 |
| Renouvellements | 7964 |
| Total | 13322 |

NOMBRE D'INSCRITS AYANT EFFECTUÉS AU MOINS UN EMPRUNT DANS L'ANNÉE

| | |
|---------------------------|--------------|
| Adultes | 8668 |
| Enfants (moins de 14 ans) | 4078 |
| Total | 12746 |
| Dont Roubaix + SIAR | 12133 |
| Collectivités | 8 |

REPARTITION DES INSCRITS

| REPARTITION DES INSCRITS PAR AGES | | | | | | | | |
|-----------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 |
| 0 - 2 ans | 119 | 86 | 87 | 102 | 98 | 104 | 68 | 97 |
| 3 - 7 ans | 1 269 | 1 221 | 1 064 | 1 030 | 1 038 | 993 | 979 | 97 |
| 8 - 10 ans | 1 239 | 1 205 | 1 048 | 1 089 | 1 240 | 1393 | 1367 | 1185 |
| 11 - 12 ans | 903 | 1 003 | 859 | 933 | 986 | 1157 | 1044 | 992 |
| 13 - 16 ans | 1 537 | 1 505 | 1 699 | 1 647 | 1 777 | 2035 | 1938 | 1991 |
| 17 - 24 ans | 2 568 | 2 806 | 2 919 | 3 058 | 3 130 | 3297 | 3233 | 3368 |
| 25 - 54 ans | 4 342 | 4 395 | 4 221 | 4 087 | 4 025 | 4018 | 3952 | 3722 |
| + 55 ans | 950 | 871 | 843 | 925 | 887 | 944 | 1019 | 936 |
| TOTAL | 12 929 | 13 092 | 12 740 | 12 871 | 13 181 | 13 941 | 13 600 | 13 223 |

| 2002 | RÉPARTITION PAR MODE D'INSCRIPTION | | | | |
|----------------|------------------------------------|-------------|---------------|---------------|--------|
| | Bibliothèque | Médiathèque | Lecture/Place | Collectivités | TOTAUX |
| - de 14 ans | 3472 | 606 | | | 4078 |
| de 14 à 17 ans | 1163 | 249 | | | 1412 |
| + de 18 ans | 4819 | 2437 | 246 | | 7502 |
| Collectivités | | | | 330 | 330 |
| TOTAUX | 9454 | 3292 | 246 | 330 | 13322 |

| INSCRITS / SEXE | 2002 |
|-----------------|-------|
| Femmes | 7154 |
| Hommes | 5775 |
| Total | 12929 |

REPARTITION PAR CODES SOCIO-PROFESSIONNELS

| Code CSP | Total |
|--|-------|
| Agriculteurs exploitants | 2 |
| Artisans | 13 |
| Commerçants et assimilés | 27 |
| Chefs d'entreprises de + de 10 salariés | 22 |
| Professions libérales | 70 |
| Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques | 203 |
| Cadres d'entreprises | |
| Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, des fonctions publiques et assimilées | 652 |
| Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (PTT) | 82 |
| Techniciens | 146 |
| Contremaîtres, agents de maîtrise | 38 |
| Employés de la fonction publique | 274 |
| Employés administratifs d'entreprise | 250 |
| Employés de commerce | 101 |
| Personnels des services directs aux particuliers | 55 |
| Ouvriers | 231 |
| Ouvriers agricoles | 4 |
| Retraités | 174 |
| Anciens agriculteurs exploitants | 3 |
| Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise | 16 |
| Anciens cadres et profession intermédiaires | 26 |
| Anciens employés et ouvriers | 54 |
| Chômeurs | 635 |
| Etudiants | 1413 |
| Lycéens et collégiens | 1837 |
| Ménagères jusqu'60 ans | 186 |
| Ménagères de + de 60 ans | 30 |
| Autres inactifs (dont militaires du contingent) | 227 |
| Profession inconnue | 27 |

| | |
|-------|------|
| TOTAL | 6799 |
|-------|------|

REPARTITION DES INSCRITS PAR ANNEXE EN 2002

| Types d'inscription | Adultes | Enfants | Disco | Conservation | Bibliobus | Collectivités |
|---------------------|---------|---------|-------|--------------|-----------|---------------|
| Bib - 14 ans | | 3195 | | 12 | 265 | |
| Bib 14 -17 ans | 1041 | 48 | | | 74 | |
| Bib + 18 ans | 4514 | 13 | | 1 | 291 | |
| Méd - 14 ans | | 2 | 604 | | | |
| Méd 14-17 ans | | | 249 | | | |
| Méd + 18 ans | 3 | | 2434 | | | |
| Consul. / place | 178 | | 2 | 66 | | |
| Petites coll. | 2 | 2 | 4 | | | 220 |
| Grosses coll. | | | | | | 102 |
| Total | 5738 | 3260 | 3293 | 79 | 630 | 322 |

6. PRETS, COMMUNICATIONS ET DEPOTS EFFECTUES DANS L'ANNEE

PRETS AUX USAGERS INDIVIDUELS ET COMMUNICATION SUR PLACE

| | ADULTES | ENFANTS | TOTAL | DOC PATRIM | PHONO |
|-----------------------|---------|---------|----------------------------------|-------------------|------------|
| PRÊTS | 222390 | 107717 | 330107 | 0 | 136931 |
| COMMUNICATION / PLACE | 0 | 0 | 0 | 2897 | 2456 |
| | D.O.N. | VIDÉO | DOC ELECTRONIQUES EN LIGNE | DOC GRAPHIQUES | PARTITIONS |
| PRÊTS | 6683 | 32673 | 0 | 0 | 2277 |
| COMMUNICATION / PLACE | 1084 | 1254 | 0 | 0 | 0 |

TOTAL DES PRETS = 508671

PRETS PAR SECTIONS

| | 2002 | 2001 | 2000 | 1999 | 1998 | 1997 | 1996 | 1995 | 1994 | 1993 |
|--------------------------|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Adultes | 217547 | 213838 | 201 157 | 203 162 | 193 015 | 203 596 | 201 500 | 194 500 | 211 456 | 244 518 |
| Adolescents | | | | | | | | | | |
| Enfants | 93694 | 96 868 | 91 134 | 99 523 | 99 748 | 99 780 | 90 435 | 81 867 | 80 628 | 82 860 |
| Bibliobus | 27693 | 28 621 | 28 621 | 36 288 | 42 432 | 45 594 | 47 66 | 52 146 | 51 991 | 55 499 |
| Collectivités | 46500 | 46 226 | 49 825 | 51 281 | 47 422 | 44 500 | 37 642 | 39 123 | 22 607 | 22 924 |
| TOTAUX LIVRES | 385434 | 385 553 | 370 737 | 390 254 | 382 617 | 393 470 | 377 243 | 367 636 | 366 682 | 405 801 |
| Enregistrem nt Sonore | 139953 | 148 434 | 131 952 | 125 370 | 108 907 | 122 814 | 136 620 | 143 660 | 155 670 | 152 806 |
| Vidéo | 32656 | 32 649 | 31 153 | 30 523 | 30 257 | 29 206 | 29 883 | 23 926 | 22 682 | 20 618 |
| TOTAUX | 558043 | 566636 | 533 842 | 546 147 | 521 781 | 545 490 | 543 746 | 535 222 | 545 034 | 579 225 |

DEPOTS DANS LES COLLECTIVITES

Nombre établissements = 322

Nombre documents prêtés = 49493

PRET INTER-BIBLIOTHEQUE

Nombre de documents fournis = 9

Nombre de documents reçus = 2

7. OUVERTURE A TOUS LES PUBLICS

Jours d'ouverture : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi

Nombre d'heures d'ouverture / semaine = 41

Nombre de jours d'ouverture / an = 245 j.

8. EFFECTIFS (au 31.12.2002)

NOMBRE DE PERSONNES

53

NOMBRE D'EMPLOI EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

50,8

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION DANS L'ANNEE

8

9. FORMATIONS ASSUREES PAR LA BIBLIOTHEQUE EN 2001

FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALE ET CONTINUE

Nombre de journées consacrées à l'accueil des stagiaires = 312 j

Nombre de stagiaires accueillis = 13

Nombre d'heures de cours assurés à l'extérieur par le personnel de la Bibliothèque = 210 h

FORMATIONS ORGANISEES PAR LA BIBLIOTHEQUE

Nombre de journées consacrées à la formation bibliothéconomique de partenaires = 30 j

Nombre de participants = 190

Nombre de journées d'étude, de rencontres professionnelles organisées par la bibliothèque = 2 j

Nombre de participants = 55

10. INFORMATIQUE ET INTERNET

La bibliothèque est-elle équipée d'un logiciel de gestion de bibliothèque ? Oui

La bibliothèque dispose-t-elle d'un accès à Internet réservé au personnel ? Oui

Nombre de postes de consultation informatique destinés au public ? 12

Nombre de postes de consultation connectés à Internet pour le public ? 0

Le catalogue de la bibliothèque est-il accessible par Internet ? Non

La bibliothèque a-t-elle un site WEB ? Non

La bibliothèque a-t-elle numérisé ou fait numériser des documents de ses fonds ? Non

11. EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

EXPOSITIONS :

Expositions "Fonds de poche"

Janvier : Le jazz de grand papa

Février : André Diligent, une vie pour Roubaix

Mars : Hommage à Jean Lebas et Jean Piat

Avril : Le cas « Hugo »

Mai : Eclats d'Ethiopie : 2 manuscrits éthiopiens à la médiathèque de Roubaix

Juin : La presse de la résistance

Juillet : Montrez-moi vos cartes...

Août : « S'il vous plaît ... dessine-moi un mouton »

Septembre : Sociétés et associations à Roubaix

Octobre : Scouts toujours ... prêts (devise scoute)

Novembre : Krisna et Ganesh en visite à Roubaix

Décembre : Le P'tit Quinquin

"Musiques en Nord"

Janvier : Guy Pedersen

Février :

Mars -Avril: Mademoiselle from Armentières...

Mai -Juin : Le chant des tribunes

Visites de Classes :

Visites de classes = 134

Visites Centres Sociaux + Autres = 48

Total = 182

Heures du conte = 53

Ateliers = 0

Annexe 1-2 : La Médiathèque en images (automne 2003)

La Médiathèque de Roubaix : la façade et l'entrée, rue Pierre Motte

Le patio et la salle de consultation des périodiques

La transparence des façades au premier étage

Le réaménagement tant souhaité permettrait notamment de rendre plus lisibles les espaces

Rez-de-chaussée : la salle de consultation des périodiques

Section adultes/adolescents : l'espace bandes dessinées

Section adultes/adolescents : l'espace romans

Section adultes/adolescents : l'espace adolescents

Section adultes/adolescents : la salle de lecture sur place

Section adultes/adolescents : la vidéothèque

La salle d'étude

Section jeunesse : les documentaires

Section jeunesse : les romans et les albums

La discothèque

Annexe 2 : Travaux individuels complémentaires menés pendant le stage

Annexe 2-1 : Compte rendu d'une réunion du collectif de L'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix et propositions pour un éventuel partenariat

1. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COLLECTIF DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE ET CITOYENNE (UPC)

-Mardi 28.X.2003 18 h Maison des Associations-

2. POINT SUR LES ACTIONS DE L'UPC AUXQUELLES LA MÉDIATHÈQUE POURRAIT COLLABORER

DOCUMENTS JOINTS :

- Ordre du jour de la réunion
- Programme 2004 : 5 fiches descriptives et A3 bleu plié récapitulatif**
- Budget prévisionnel et son annexe

Ainsi que :

-« Discriminons le Racisme », document de travail de l'Équipe de Recherche Action Sociale (ERAS) Culture-Mémoire-Discrimination présentant les thèmes des 4 rencontres projetées en 2004

-« Vers un droit à la langue pour tous ? », programme de la rencontre du 21 novembre 2003 sur l'alphabétisation et l'illettrisme

Et :

-Texte de Bruno Mattei : « Connaître la pauvreté : de quels savoirs parlons-nous ? »

-Programme du colloque international des Universités populaires (8 et 9 novembre 2003 – Bonneville, Haute-Savoie)

1. COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COLLECTIF

1.1 Accueil de 2 nouveaux membres : Association Rhizome et UFR Information-communication (Université Lille III)

Les modalités d'intervention de l'UFR Infocom restent à déterminer. Comme la Médiathèque, elle est plutôt dans une position d'attente.

1.2 Débats à l'occasion du compte-rendu du comité de pilotage du 2 octobre 2003 (auquel participaient les financeurs)

L'UPC devrait pouvoir « **capitaliser les savoirs** » et **diffuser ses travaux**.

Or les textes des ERAS seraient des documents de travail trop complexes pour être communiqués en l'état. Des textes plus accessibles devraient être rédigés et diffusés dans les Cahiers de L'UPC

La question du **contenu des débats** des ERAS et, corollaire, celle du **public visé**. La question, déjà abordée lors de la dernière réunion, est régulièrement revenue dans la discussion tout au long de la rencontre : l'UPC vise-t-elle le grand public, « les publics précarisés » ou les professionnels, les experts, les militants ? Les ERAS doivent-elles aborder les grands problèmes de société ou des questions plus pratiques ?

Vincent Boutry : Les ERAS sont ouvertes à toute personne « en mouvement » c'est-à-dire à toute personne intéressée par les questions sociales et/ou qui a une action militante.

L'UPC n'a pas vocation à forger des outils d'éducation pour le grand public, à fournir des instruments opérationnels pour ceux qui, par exemple, ont besoin d'« accéder à la langue ». Elle n'est pas une structure de formation permanente. L'UPC s'est fixée comme objectif la « **sensibilisation des relais** ». Elle veut « **recréer du débat** » et s'apparente avant tout à un club de réflexion sur la citoyenneté.

A l'issue du comité de pilotage, il est apparu nécessaire de réexaminer en Bureau (membres du collectif + Mairie de Roubaix), **les principes qui guident l'UPC et les actions qu'elle projette** (cf. document joint)

1.2 État du montage juridique et financier 2004

Certains financeurs pourraient ne pas reconduire leur soutien. Or le programme de l'UPC est ambitieux et le budget prévisionnel 2004 est important. L'UPC pourrait réduire le nombre des « résidences citoyennes ».

2. POINT SUR LES ACTIONS DE L'UPC AUXQUELLES LA MÉDIATHÈQUE POURRAIT COLLABORER

2.1 Participer, selon des modalités qui restent à déterminer, aux travaux d'une ERAS.

Le fonds de la Médiathèque pourrait peut-être contribuer à la réflexion de l'ERAS « culture-mémoire-discrimination ». Peut-on imaginer une exposition qui, entre autres, servirait de point de départ à une conférence-débat ? La Médiathèque peut-elle accueillir une conférence ?

2.2 Utiliser le travail de l'UPC pour affiner l'offre documentaire.

L'analyse des ressources et des besoins en matière de formation à la langue entrepris par l'UPC et le CUEEP de Tourcoing pourrait-il permettre à la Médiathèque de répondre à des besoins jusqu'alors méconnus ?

2.3 Participer au projet de « centre de ressources des savoirs ».

La Médiathèque peut-elle jouer un rôle dans la capitalisation et la diffusion des travaux des ERAS ?

La Médiathèque peut-elle participer au projet d' « Encyclopédie des savoirs » qui permettrait au public d' « avoir les outils permettant de chercher les savoirs dans la ville » ?

CONCLUSION : Si le projet se précise et que certaines actions semblent en bonne voie, il est encore trop tôt pour avoir une idée juste de ce que deviendra l'UPC. Le projet est certes intéressant mais il ne semble pas pouvoir devenir un axe fort de travail pour la Médiathèque de Roubaix.

Annexe 2-2 : Rapport sur la sélection de périodiques consacrés au sport

SÉLECTION DES PÉRIODIQUES : PROPOSITIONS DANS LE DOMAINE DES SPORTS

1. VISÉES DE SERVICE PUBLIC ET OBJECTIFS OPÉRATOIRES POUR UNE POLITIQUE D'ACQUISITION DANS LE DOMAINE DES SPORTS : PROPOSITIONS

1.1 Visées de service public

La médiathèque participe à l'éducation à la citoyenneté.

La médiathèque contribue à la santé publique.

1.2 Objectifs opérationnels : quoi, pour qui ?

Inciter jeunes et adultes à la pratique des sports collectifs, des sports nécessitant la maîtrise de soi et développant le respect de l'autre.

Inciter jeunes et adultes à la pratique régulière et raisonnée des sports dont l'impact sur la santé est jugée bénéfique par les professionnels de la santé

Informers les pratiquants sur les aspects tactiques, physiques, techniques et psychologiques de la discipline qu'ils pratiquent.

Informers les éducateurs sportifs, les enseignants et les professionnels de l'enfance sur les aspects tactiques, physiques, techniques, psychologiques, didactiques des disciplines qu'ils enseignent.

Permettre aux pratiquants de choisir un matériel adapté.

Informers jeunes et adultes des activités des clubs sportifs de Roubaix et de la métropole lilloise ainsi que des événements sportifs auxquels ils peuvent participer dans la région.

2. LE CONTEXTE ROUBAISIEEN

2.1 Remarques générales

Forte proportion de jeunes

Question de la santé publique particulièrement forte

Délinquance et incivilités

2.2 Les pratiques sportives à Roubaix

(Sources: Direction générale de l'animation, de la jeunesse et des sports Mairie de Roubaix 2001 et entretien avec M.Deleporte, directeur de la jeunesse 2003)

2.2.1 Le sport en club

12697 licenciés dans les associations sportives

4622 licenciés dans les associations scolaires et universitaires qui pratiquent majoritairement basket, handball, athlétisme et volley.

8075 licenciés dans les clubs qui pratiquent:

- football (1419)
- arts martiaux et sports de combat pieds poings (671 dont judo 222, karaté 188, tai-jitsu 54, boxe américaine 52, taekwondo 48, kung-fu 35, boxe française 11, etc.)
- équitation (563)
- natation (477)

- cyclisme et cyclotourisme (412)
- tennis (383)
- rink-hockey et patinage à roulettes (353)
- basket (311)
- tir, tir à la cible (handisport) (263)
- volley (242)
- rugby (218)
- gymnastique (rythmique et sportive), badminton, tennis de table, boxe anglaise, musculation (de 100 à 199)
- gymnastique volontaire, lutte, escrime (de 50 à 99)
- tir à l'arc, escalade, athlétisme, marche athlétique, bowling (moins de 50)

Remarques:

- Le Club hippique de Roubaix n'est pas basé à Roubaix et peu de ses 563 adhérents sont roubaisiens.
- Les données sur le hand-ball n'étaient pas disponibles au 17.X.03.
- Les statistiques de la mairie ne permettent pas de chiffrer avec précision le nombre de licenciés dans chaque art martial ou sport de combat.
- Rink-hockey = hockey sur patin à roulettes

2.2.1 Le sport hors club

Des pratiques traditionnelles ou émergentes dont les effectifs, difficilement chiffrables, sont vraisemblablement non négligeables voire importants:

- jogging
- natation
- remise en forme (stretching, stepping, aérobic, ...), musculation
- VTT
- roller, skate, ...
- randonnée, raid aventure/sportif, course d'orientation, d'endurance

3. LES PÉRIODIQUES CONSACRÉS AU SPORT A LA MÉDIATHÈQUE

3.1 Une sous représentation du domaine ?

Sur les 10 périodiques classés dans le domaine du sport par le « catalogue des abonnements 2003 », 3 sont consacrés à l'automobile ou à la moto.

Sur ces 3 périodiques, 2 sont autant, si ce n'est plus, des revues de « sciences et techniques appliquées » (référencées comme telles p.17 du catalogue) ou de « consommation et droit » et 1 est une revue régionale d'intérêt patrimonial (référencée comme telle p.46).

On a donc 7 périodiques véritablement consacrés aux sports contre 12 « revues féminines » et 21 périodiques consacrés à la musique.

3.2 Un déséquilibre entre les disciplines ?

2 revues consacrées au football mais pas de revue sur le basket, par exemple.

Seules 3 activités bénéficient d'un périodique spécifique: le football, le cyclisme, les arts martiaux.

2 abonnements à l' « Auto-journal » (1 dans le bibliobus) et un seul abonnement pour les autres périodiques.

3.3 Les périodiques sportifs dans les annexes

Il n'a pas de périodiques consacrés au sport dans l'espace jeunesse mais les jeunes peuvent consulter chez les ado/adultes ou au rez-de-chaussée.

Il n'y a pas de périodiques sur le sport dans le bibliobus à part l' « Auto-journal » (et « La pêche et les poissons ») mais le bibliobus met « Notre Temps » à disposition

4. PROPOSITIONS DE SÉLECTIONS

(Sources: visite au CREPS Nord-Pas-de-Calais)

4.1 Remarque sur la production éditoriale

La production éditoriale grand public ne répond qu'imparfaitement à tous les objectifs qu'on s'était fixé. Si le marché sait inciter à la pratique des sports et tenir au courant des événements et des performances, il ne sait que rarement informer des aspects techniques, tactiques ou diététiques par exemple. Dans une certaine mesure, la production grand public est une presse pour les consommateurs de sport (dans les salles, les stades ou à la télévision) et non pour les pratiquants.

Un autre versant de la production est destiné aux professionnels du sport. Ces périodiques sont peu incitatifs, parfois austères mais donnent des conseils qui semblent judicieux pour la préparation des entraînements, le suivi physique des pratiquants, etc.

Il n'est pas facile de trouver des revues qui soient à la fois incitatives et utiles à la pratique, qui puissent intéresser à la fois des débutants ou des pratiquants occasionnels et des éducateurs sportifs ou des enseignants.

Les revues de fédérations font parfois une place excessive aux informations réglementaires, statutaires, etc.

Le centre de documentation du CREPS (voir 5.1) s'est désabonné de nombreuses revues consacrées à la remise en forme/musculation après avoir constaté que des publicités y incitaient à la prise de produits dopants.

« Budo international » et surtout « Ronin » mettent à la portée de tous des techniques de combat simples, efficaces et dangereuses.

Les périodiques consacrés au basket et dans une moindre mesure au football font la part belle à la publicité et à l'apologie de la performance individuelle. La dimension « santé » est rarement évoquée.

4.2 Pistes pour de nouvelles sélections

(Couvertures, sommaires, ours et conditions d'abonnement en 6. Annexes)

4.2.1 5 titres intéressants

« *Sport et vie* »

76 pages - Bimestriel – 6 numéros + 2 hors-séries/an - 39 €

6 pages consacrées au dopage dans chaque numéro, bibliographies, articles sur l'histoire du sport, regard critique sur le « sport-business »,...

« Créé en 1990.

Le magazine de référence de tous ceux qui s'intéressent aux questions d'entraînement, de nutrition, de dopage, de physiologie, de psychologie et de médecine du sport.

Comment s'entraîner, qu'est ce que la VO2 Max, comment s'alimenter avant une épreuve sportive, quel est l'intérêt de la micro-nutrition, ... ?

Par le choix des thèmes abordés et les réponses apportées par les auteurs des articles (médecins, chercheurs, entraîneurs, journalistes spécialisés, ...), Sport et Vie permet de mieux appréhender tous les aspects du sport »

(<http://www.sport-et-vie.com/>)

« Jogging international : *le magazine du plaisir de courir et de la forme* »

130 pages – mensuel – 12 numéros/an – 59 €

De 20 à 30 pages consacrées à l'entraînement, à la diététique ; une dizaine de pages consacrées à la technique et au matériel.

Important calendrier des courses.

« *EPS 1* » et « *Revue EPS* »

40 et 88 pages – 5 et 6 numéros/an – 53,85 € (offre couplée)

Ces deux revues s'adressent à tous les intervenants (instituteurs, professeurs, entraîneurs, animateurs) qui ont à préparer ou conduire des activités physiques et sportives à destination des 3-11 ans (EPS 1) et des pratiquants plus âgés (Revue EP.S). Laides mais très professionnelles.

« 1950-2003 : un demi-siècle de Revue EP.S

1941, les élèves professeurs de l'École nationale d'éducation physique et sportive créent les notes techniques.

1950, sous l'égide du tout nouveau Comité d'études et d'informations pédagogiques de l'éducation physique et du sport (CEIPEPS) naît « EP.S » qui s'adresse à tous les intervenants des domaines de l'éducation physique et du sport.

1981, création de la Revue EPS 1 qui, elle, traite des activités physiques et sportives dans le 1er degré.

EP.S et EPS 1, des outils incontournables d'autoformation, de formation initiale et continue dans le domaine de l'éducation physique et du sport. »

(<http://www.revue-eps.com/>)

« Toute la natation »

74 pages – bimestriel – 6 numéros/an – 27 €

« Toute le natation » n'est pas « le seul magazine de natation » mais, à la différence du magazine de la Fédération française, il est incitatif, fait la part belle à la préparation physique et à la technique.

Les conseils sont utiles aux pratiquants occasionnels. Toutes les disciplines aquatiques sont traitées.

« Le seul magazine de natation.

Reportages. Technique. Actualité. Les champions. Les clubs... toutes les formes de nages. Des conseils pour mieux nager. »

(<http://www.natation.com/>)

« Athlétisme magazine : revue officielle de la fédération Française d'Athlétisme »

46 pages – mensuel – 12 numéros/an – 40 €

Traite de toutes les disciplines athlétiques. Points sur les règlements, la technique, l'entraînement, la santé.

« C'est le magazine référence de l'athlétisme français. Il vous permet de rester au contact de toute l'actualité athlétique, de bénéficier des conseils des meilleurs athlètes et de suivre, tout au long de la saison, vos champions préférés. »

(<http://www.athle.com/>)

4.2.2 5 titres dont on peut suivre l'évolution de la production éditoriale

« **Court central** »

11 numéros/an, 40 €.

Très incitatif, pages sur la technique, la tactique, la diététique, le matériel.

Nombre de pratiquants assez important mais pratique hors club vraisemblablement assez faible.

« **Volley magazine** »

6 numéros/.an, 15, 25 €, revue de la Fédération française d'Athlétisme.

Assez peu incitative. 2 à 3 pages sur la santé et la technique sur 46.

« **Hand mag : la revue des handballeurs** »

10 numéros/an, 45 €, revue de la Fédération française d'Athlétisme

Un peu plus incitatif que « Volley magazine » mais aucune information sur la préparation ou le jeu. Nombre des pratiquants roubaisiens non chiffré.

« **VTT magazine : l'officiel du vélo tout terrain** »

11 numéros/an, 42 E.

Très incitatif, permet de compléter l'offre cyclo en terre de vélo, parcours commentés mais (trop) forte orientation sur le choix d'un matériel (coûteux) et informations sur la santé limitées. Public réduit ?

« Loisir-Santé : la revue du sport-santé »

5 numéros/an, 13, 40 €, revue de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Intérêt : 10 à 15 pages sur la gymnastique volontaire, pratique adaptée aux femmes enceintes, aux personnes âgées.

Inconvénients : 25 à 30 pages sur la vie de la fédération, esthétique « revue gratuite de pharmacie »

4.3 Propositions de changement de titres

« Ceinture noire : le magazine des pratiquants d'arts martiaux » (à la place de « Karaté bushido »)

114 pages – bimestriel – 6 numéros/an – 15 €

Comme « Karaté Bushido », « Ceinture noire » traite plusieurs disciplines. Cependant, il ne fait aucune place aux disciplines ultra violentes comme le K-1

L'esthétique et l'esprit sont plus paisibles. Les aspects techniques sont toujours abordés.

« Le Cycle : l'officiel des cyclosporatives » (à la place de « Vélo magazine »)

130 pages – mensuel – 12 numéros + 1 hors-série/an – 55 €

Comme « Ceinture noire », « Le Cycle » est un magazine de pratiquants.

Il est beaucoup plus complet que « Vélo magazine » sur les aspects physiques du cyclisme. Permet de choisir son matériel. Itinéraires commentés pour cycloportifs et cyclotouristes.

4.4 S'il fallait désélectionner (en fonction des objectifs qu'on s'est fixé)

« L'Equipe » et « L'Equipe magazine » ?

« L'Auto journal » et « la Pêche et les poissons » dans le bibliobus ?

5. FONDS DOCUMENTAIRES SPÉCIALISÉS DE LA MÉTROPOLE LILLOISE ET RESSOURCES EN LIGNES

5.1. Le centre de documentation du CREPS de Wattignies

« Les CREPS (Centres d'Éducation Populaire et de Sport) sont des établissements publics de formation qui interviennent principalement dans le ressort de la région où ils sont implantés mais peuvent étendre leur action à un niveau interrégional ou national.

Leurs missions sont les suivantes :

Mettre en œuvre des formations qualifiantes et diplômantes aux métiers du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, par les différentes voies de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.

Participer à la préparation, au perfectionnement et au suivi des sportifs de haut niveau, et favoriser l'animation sportive régionale.

Participer au développement des pratiques de l'éducation populaire et aux actions locales en faveur de la jeunesse.

Participer à la formation des cadres bénévoles, du mouvement sportif et des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Mettre en œuvre la formation initiale et continue des personnels du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Réaliser des actions d'étude, de recherche et de documentation en liaison avec l'ensemble des partenaires. »

(<http://www.sports.gouv.fr/ministere/Creps.asp> 17.X.2003)

« Le centre de documentation met à disposition du public une documentation multimédia d'actualité sur le sport et l'animation socioculturelle: 3 500 ouvrages, 200 titres de revues, 500 vidéos, 70 cédéroms, presse quotidienne, textes réglementaires (...) des services de consultation, de prêt, d'aide personnalisée à la recherche bibliographique, de recherche informatisée sur le catalogue du centre, sur cédéroms (notamment Sport-Doc, Héraclès, etc.) et sur Internet. »

(<http://www.creps-wattignies.jeunesse-sports.gouv.fr> 17.X.2003)

C.R.E.P.S. WATTIGNIES

11, rue de l'Yser-BP 49

59635 WATTIGNIES CEDEX

Tél : 03.20.62.08.10

Fax : 03.20.96.25.05

Directeur : Jean-Claude LECLERC

Internet : <http://www.creps-wattignies.jeunesse-sports.gouv.fr>

E-mail : mjs-059@jeunesse-sports.gouv.fr

5.2 La bibliothèque de la Faculté Sciences des sports et de l'éducation physique

En pleine restructuration en octobre 2003. Pas de consultation en libre accès à cette date. Moins de titres de revues qu'au CREPS et revues plus pointues (par exemple « Pivot » pour les entraîneurs de handball et non « Hand magazine »)

Horaires: 8h45-11h30 et 13h-16h30 du mardi au vendredi

03 20 88 73 95 (Mme Demerlier)

03 20 88 73 62 (M. Lecarré qui s'occupe des achats)

Faculté Sciences des sports et de l'éducation physique

9, rue de l' Université 59790 Ronchin

03 20 88 73 50 (standard)

5.3 HERACLES, base de données bibliographiques sur le sport et l'éducation physique

« La documentation informatisée sur le Sport s'est mise en place en France en 1983 avec la création du réseau national SPORT-DOC qui produit la base de données bibliographiques HERACLES. Depuis cette date, ce réseau associatif distribué sur tout le territoire assure et coordonne, en particulier, le traitement ininterrompu de 500 revues (2/3 en langue Française et 1/3 en langues étrangères)... HERACLES contient actuellement 100 759 références bibliographiques concernant le domaine du Sport et de l'Education Physique, quel que soit leur support. Les connaissances répertoriées touchent aux aspects technologiques des activités physiques et sportives mais aussi à leur histoire, à la didactique et la pédagogie, à l'entraînement, à la sociologie... Vous pouvez consulter le plan de classement que nous utilisons pour " mettre en ordre nos documents ".

Nous ne traitons que partiellement les domaines du Droit, de l'Economie du Sport, des constructions et installations (normes, législation). Nous ne produisons pas de références événementielles.

(<http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles/accueil.htm> 18.X.2003)

SPORT DOC

11 Avenue du Tremblay 75012 PARIS

Tel 01-41-74-41-55 / Fax 01-48-08-19-60 / Email : sportdoc@mrsh.unicaen.fr

<http://www.sportdoc.unicaen.fr/heracles>

6. ANNEXES

[Les annexes (photocopies de pages des périodiques proposés contenant sommaires, ours et conditions d'abonnement) n'ont pas été reproduites ici.]